

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DES ABERS



SOMMAIRE

4 La communauté de communes du Pays des Abers
Le rôle de la communauté de communes
Le fonctionnement des instances communautaires

8 LES DOSSIERS MARQUANTS
DE L'ANNÉE 2022

16 PÔLE RESSOURCES
Ressources humaines
Finances
Commande publique
Communication institutionnelle et animations communautaires

27 PÔLE ENVIRONNEMENT ET TRAVAUX
Les cheminements doux
Politique de protection de l'environnement
Les travaux et équipements

40 PÔLE DÉCHETS ET
ÉCONOMIE CIRCULAIRE

42 PÔLE AMÉNAGEMENT
ÉCONOMIE SOLIDARITÉ
Application du Droit des Sols
Planification & Habitat
Aménagement du territoire
Politique de Développement Économique
Les Solidarités
Les Systèmes d'Informations

61 PÔLE EAU ET ASSAINISSEMENT



Jean-François TREGUER

Président de la Communauté de communes du Pays des Abers

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activité 2022 de la communauté de communes du Pays des Abers. Cette dernière est devenue au fil des années un acteur incontournable de l'aménagement de notre territoire et rend des services essentiels à la population.

Tout au long de ce rapport vous découvrirez les nombreuses actions portées quotidiennement par les agents communautaires au service des habitants et des entreprises du Pays des Abers. Je tiens à souligner ici leur mobilisation pour faire vivre les actions validées de notre projet de territoire.

Vous le constaterez, ces pages sont riches en réalisations et projets, c'est le sens de l'engagement que nous, élus, et agents mettons en œuvre collectivement pour le Pays des Abers.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Directeur de la publication : Jean-François TREGUER,
Président du Pays des Abers

Rédaction : service communication

Crédits photos : services communautaires,
sauf indication contraire

Conception et mise en page : Artao, Châteaulin

Impression : Cloitre, Saint-Thonan

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES ABERS

La communauté de communes du Pays des Abers associe 13 communes au sein d'un espace de solidarité, qui élaborent un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.



13
communes

Bourg-Blanc, Coat-Méal, Kersaint-Plabennec, Landéda, Lannilis, Le Drennec, Loc-Brévalaire, Plabennec, Plouguerneau, Plouguin, Plouvien, Saint-Pabu, Tréglonou

10 000
emplois

42 439
habitants

soit plus de 10 %
de la population
du Pays de Brest

Chiffres insee 2020

272
km²

soit 16% de la
superficie
du Pays de Brest

21 000
foyers

LE RÔLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES C'EST :

La coordination et la mise en œuvre des actions à l'échelle supra communale : le Pays des Abers. Contrairement aux communes qui disposent d'une clause générale de compétences, la communauté de communes ne peut intervenir que dans le cadre des missions qui lui ont été confiées par le législateur et/ou par les conseils municipaux des 13 communes membres.



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, réserves foncières pour l'aménagement de zones d'activités, création de zone d'aménagement concerté (ZAC)



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Création et gestion de zones d'activité, soutien aux commerçants, promotion du tourisme, création et financement de l'Office du tourisme, déploiement de la fibre optique



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILÉS

Collecte, déchèteries, points d'apports volontaires, tri, prévention



EAU

Alimentation en eau potable, réseaux



GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)



AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE



ASSAINISSEMENT (HORS GESTION DES EAUX PLUVIALES)

Collectif et non collectif



POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

Définir et animer le Programme Local de l'Habitat, logement social d'urgence, maison de l'emploi



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Espaces naturels, paysages et cadre de vie, protection de la qualité de l'eau



ASSISTANCE AUX COMMUNES

Instruction du droit des sols, travaux de voirie, groupement de commande, services communs



CRÉATION ET GESTION DE MAISON DES SERVICES AU PUBLIC

Espace France services à Lannilis & Plabennec



CRÉATION OU AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE



FINANCEMENT DES CONTRIBUTIONS AU BUDGET DU SDIS



ORGANISATION DE LA MOBILITÉ



EQUIPEMENTS SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Pôle aquatique intercommunautaire Abers-Lesneven



ÉVÉNEMENTIEL COMMUNICATION

Printemps des abers, Tréteaux chantants, Tro bro Léon...



CONSTRUCTION, GESTION ET EXPLOITATION D'UN CRÉMATORIUM ET JARDIN CINÉRAIRE CONTIGU

LE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



Les séances tenues depuis 2014

		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
CONSEIL DE COMMUNAUTÉ	NOMBRE	6	5	5	7	5	5	6	6	5
	DÉCISIONS	57	57	63	101	92	83	88	103	75
BUREAU DE COMMUNAUTÉ	NOMBRE	10	11	11	11	9	9	9	10	10
	DÉCISIONS	99	72	92	76	90	70	62	79	82
COMMISSIONS THÉMATIQUES	NOMBRE	17	28	21	17	10	15	10	18	28
CONSEIL D'EXPLOITATION	NOMBRE				1	4	2	3	4	4
NOMBRE DE DÉLIBÉRATIONS		156	129	155	177	182	153	150	182	157

01,

LES DOSSIERS
MARQUANTS
DE L'ANNÉE 2022

L'INAUGURATION DE L'ESPACE FRANCE SERVICES



Le Pays des Abers a obtenu la labellisation le 8 juillet 2022 pour son site principal de Plabennec situé à l'espace Louis Coz. Une antenne de l'Espace France Services a ouvert ses portes le 10 novembre 2022 au sein du Pôle Social Augustin Morvan permettant ainsi à l'ensemble des habitants du territoire de bénéficier d'un service de proximité.

Pourquoi un Espace France Services ?

Il a pour vocation de faciliter l'accès au droit et au service public pour l'ensemble des habitants du Pays des Abers grâce à un bouquet de services du quotidien. Les agents formés accompagnent les usagers dans leurs démarches en ligne du quotidien : immatriculation de véhicules, APL, carte grise, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne... En complément des démarches administratives, il est également possible d'accéder à des postes informatiques en libre-service.

L'Espace France Services comprend 9 partenaires institutionnels : la Caisse d'allocations familiales, le Ministère de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques, la Caisse nationale d'Assurance maladie, la Caisse nationale d'Assurance vieillesse, la Mutualité sociale agricole, Pôle emploi, La Poste) ainsi que des partenaires territoriaux (la Maison de l'Emploi du Pays des Abers, PLIE, Mission Locale, Soliha, ADIL, Tinergie, Finances publiques)



En chiffres

4 juillet 2022
OUVERTURE

928 PERSONNES
ACCOMPAGNÉES

183 DEMANDES
EN SEPTEMBRE

SCHÉMA DIRECTEUR DES MOBILITÉS ACTIVES

La réalisation du schéma directeur des mobilités actives a débuté en décembre 2021. Le maillage des itinéraires de ce dernier a été validé en juillet 2022 puis l'ensemble du schéma en décembre 2022.

Les itinéraires retenus répondent à 3 critères :

- La vocation des itinéraires
- Le coût des itinéraires
- Le potentiel de chaque itinéraire

Une proposition de programme pluriannuel d'investissement pour la mise en place des services vélo permettant de favoriser le développement de la pratique cyclable a été retenu, à savoir :

- Des stationnements de vélo sécurisés
- Des services de location de vélos à assistance électrique moyenne et/ou longue durée
- Des primes à l'achat de vélos
- Des campagnes de sensibilisation
- ...

En chiffres

38 ITINÉRAIRES
CYCLABLES RETENUS POUR
189 Km

137 km
DE VOIRIES COMMUNALES
AMÉNAGÉES

49 km
DE VOIRIES
DÉPARTEMENTALES
AMÉNAGÉES

VALIDATION DU PCAET



Depuis 2019, la communauté de communes s'est lancée dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Document de planification cadre de l'engagement du Pays des Abers contre le changement climatique et l'organisation de son adaptation face aux changements en cours et à venir.

3 volets le composent : un diagnostic, une stratégie et un plan d'actions.

- **Le diagnostic territorial**, en partenariat avec le Pôle métropolitain du Pays de Brest. Ce diagnostic a été réalisé par Ener'gence, l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Brest. Il se compose de 3 volets (énergie, air et vulnérabilité)
- **La stratégie territoriale**, s'articule autour d'objectifs quantitatifs et de leviers d'actions. Le volet énergétique du PCAET consiste à travailler sur la sobriété et la capacité du Pays des Abers à produire de l'énergie décarbonnée. Un objectif de résilience et de protection de la population grâce à la préservation des milieux naturels, de la ressource et de la qualité de l'eau est également fixé.
- **Le plan d'actions**, détaillé en fiches actions détaillées ce dernier représente une enveloppe de 7.4M€ pour les 6 années du PCAET (2022-2027), hors moyens humains.
- **L'évaluation environnementale et stratégique**, permet quant à elle d'identifier les actions présentant potentiellement le plus d'incidences sur l'environnement, d'identifier les enjeux environnementaux et de décrire des points de vigilance à la mise en œuvre de ses actions.

SUITE DE LA PROCÉDURE



Le projet du PCAET a été adopté lors du conseil du 20 octobre 2022. Ce document de planification implique tous les secteurs d'activité du territoire. De nombreux ateliers se sont tenus afin de présenter l'ambition de cette démarche et de partager sa construction.

Atelier « Comment agir sur son empreinte carbone ? »

Comprendre ce qu'est l'empreinte carbone et l'impact de nos différents modes de vies sur la planète



SIGNATURE DE LA CONVENTION PETITES VILLES DE DEMAIN VALANT ORT

La convention Petites villes de demain pour les communes de Lannilis, Plouguerneau et Plabennec a été signée le 7 novembre 2022. Les communes de Plabennec, Lannilis et Plouguerneau avec la communauté de communes ont été retenues pour faire partie des 1600 communes lauréates du programme Petites Villes de Demain. Issu du plan de relance et de l'agenda rural, ce programme vise à faciliter l'investissement local et accélérer les transitions dans les territoires ruraux. Il doit également permettre aux petites centralités d'accélérer leur transformation en proposant une offre de service sur mesure mobilisable en fonction de leurs besoins.



LA NAVETTE LITTORALE

PLOUGUERNEAU · LANNILIS · LANDÉDA · TRÉGLONOU · SAINT-PABU

Cet été, laissez-vous transporter !

ÉTÉ 2022

NAVETTE littorale
DU PAYS DES ABERS

A partir de 2 €

3 navettes par jour, tous les jours du 2 Juillet au 28 août et les weekends de septembre.

Renseignements
Office de Tourisme du Pays des Abers
02 98 04 05 63 - www.angers-tourisme.com

PAYS DES ABERS

En 2022, le Pays des Abers a mis en place, de façon expérimentale, avec le soutien de la Région Bretagne une navette littorale routière sur le territoire afin de faciliter la mobilité des visiteurs et des locaux pour pratiquer des activités de pleine nature (rando, nautisme...), découvrir les patrimoines et se déplacer.

Le Pays des Abers a été retenu comme territoire d'expérimentation à l'échelle du Pays de Brest. En 58 jours d'exploitation, près de 1200 personnes ont pu être transportées et les retours des visiteurs, des habitants et des professionnels du territoire ont été très positifs, jugeant même ce service indispensable. Pour une première année, le bilan s'avère positif. Elle sera renouvelée en 2023 sans le soutien de la Région Bretagne.

PACTE FINISTÈRE 2030

Voté en 2021, le "Pacte Finistère 2030" est un dispositif de financement des projets des communes du conseil départemental. Une enveloppe de 210 millions d'euros répartis sur 6 ans. Des conférences cantonales ont été organisées dans l'ensemble du Finistère au cours du premier semestre 2022.

Pour les Abers se sont près de 3.7M€ qui seront investis sur la période 2022-2024 sur 2 volets :

- **Volet 1** : petits projets (1.4M€ sur 3 ans)
- **Volet 2** : grands projet (2.3M€ sur 3 ans)

LES PRINCIPAUX PROJETS

- 🔗 **Enfance – jeunesse** : La réhabilitation et l'extension de l'ancien presbytère en accueil de loisirs à Kersaint-Plabennec, ...
- 🔗 **Cohésion sociale** : construction d'une maison des solidarités à Lannilis, ...
- 🔗 **Développement local** : Réfection et réaménagement de la voirie de l'entrée du bourg à Landéda, ...
- 🔗 **Projets cyclables** : création de 2 pistes cyclables à Plouguin, ...
- 🔗 **Aménagement des communes** : réalisation d'une cantine scolaire à Bourg-Blanc...
- 🔗 ...



+ d'infos

LA STRATÉGIE DÉCHETS

Les mises aux normes de 4 des déchèteries ont été finalisées sur le premier semestre. Ces travaux d'ampleur, prévus de longue date, ont permis de maintenir ces sites ouverts. De nouveaux garde-corps ont été installés pour une meilleure sécurisation et un meilleur entretien des quais. La nouvelle signalétique, permettant une meilleure lecture des sites et informant les usagers sur les méthodes de prévention viennent clôturer cette période de travaux.

La nouvelle organisation de la collecte en porte à porte, a été initiée avec le recensement des besoins du territoire et la distribution de la majorité des bacs. La mise en œuvre de la nouvelle collecte, initialement prévue au 1er janvier 2023, a dû être reportée d'une année.

L'année 2022 est également une année de préparation des chantiers 2023 : définition de la stratégie de tri à la source des bio-déchets, qui induira un recrutement en 2023, les études préparatoires à l'extension-rénovation de la déchèterie de Lannilis et la préparation des travaux d'installation des barrières d'accès.

Par ailleurs, le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) poursuit sa mise en œuvre avec une proposition d'ateliers de réduction des déchets, tant sur les aspects jardinage que quotidien. La seconde édition territoriale de « Ca coûte pas un radis » a connu un vrai succès.



LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT - PPI

Pendant les deux premières années du mandat 2020-2026 la communauté de communes a connu des évolutions importantes : l'arrivée de nouvelles compétences, la réforme de la fiscalité locale, la réorganisation des services et la mise en place d'une nouvelle génération de documents stratégiques.

C'est pourquoi ces derniers ont été rassemblés dans une vision d'ensemble pluriannuelle les conséquences financières dans le court et moyens terme de tout ce qui a été décidé ou mis en œuvre ainsi que des projets qui sont actuellement envisagés pour la période 2022-2026.

3 projets (les équipements communautaires où la communauté exerce directement la maîtrise d'ouvrage) (60%), les financements par convention ou délibération (27%), les subventions d'équipement aux communes (13%).

En chiffres

18 623 058 €

ESTIMATION FINANCIÈRE DU COÛT DE LA RÉALISATION COMPLÈTE DE CE SCHÉMA

L'EXPOSITION EMMANUEL LEPAGE AU SÉNAT UN PHARE DANS LES YEUX

Fierté du Pays des Abers, l'île Vierge héberge le plus haut phare du monde dans sa catégorie (pierre de taille), ce géant rayonne et tient une place exceptionnelle sur la Route des Phares. C'est aussi un site préservé, propriété du Conservatoire du Littoral, un espace brut face aux éléments marins.

Afin de promouvoir l'ouverture de ce site et de son éco-gite, la communauté de communes a missionné monsieur Emmanuel Lepage (créateur de la bande dessinée AR MEN ou encore Les voyages d'Ulysse) pour accompagner ce projet sous un angle artistique avec la réalisation d'une vingtaine d'œuvres originales.

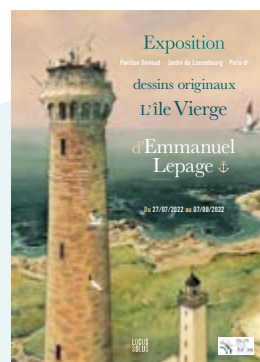
- 10 grandes illustrations qui représenteront l'île Vierge sous différents angles et sous différentes ambiances.

- une dizaine d'images en format réduit.

Monsieur Lepage est devenu le premier auteur dessinateur de bandes dessinées à recevoir le titre de peintre officiel de la marine en octobre 2021. Il est l'auteur de nombreux albums de fictions et documentaires mais les dessins de la mer et de bateaux occupent une part importante de son œuvre. Il a été distingué par de nombreux prix en France et à l'étranger. Son travail a fait l'objet de plusieurs expositions à travers le monde.

De cette collaboration artistique est né dans un second temps un artbook intitulé "Île Vierge – Un phare dans les yeux" intégrant les dessins de M. Lepage sur le thème de l'île Vierge.

Cet ouvrage de qualité au format bande dessinée n'est pas une œuvre de fiction mais un récit factuel au fil des images. Les différents sujets évoqués dans cet ouvrage sont les suivants : le site géographique avant toute occupation humaine, histoire, mystères et légendes, la construction des phares, le gardiennage et ses histoires, les tempêtes, les naufrages, la seconde guerre mondiale, le phare dans l'imaginaire des gens sur places, des pêcheurs, des plaisanciers. Les textes seront écrits par une figure locale reconnue, l'auteur et dramaturge, Goulch'an Kervella. Une belle mise en valeur de notre Pays des Abers.



Prix des libraires Produit en Bretagne 2022

Dans le cadre des Rencontres de la culture des membres de Produit en Bretagne, suite au vote de 91 libraires bretons : 2 livres récompensés prix des libraires dont le livre «un phare dans les yeux» dans la catégorie adulte. Un rayonnement de l'île à grande échelle car le livre sera estampillé «Produit en Bretagne» et vendu dans tout réseau des enseignes partenaires.

En chiffres

3 847

EXEMPLAIRES VENDUS
EN 2022

5100

EXEMPLAIRES VENDUS
AU MOMENT 6 JUIN 2023

02,

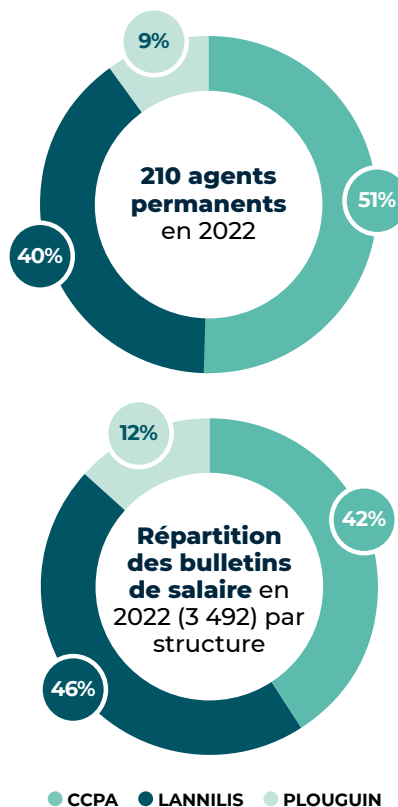
PÔLE RESSOURCES

RESSOURCES HUMAINES

Le service commun Ressources Humaine

LES CHIFFRES CLÉS :

- 🔗 **Sixième année** de création (1^{er} janvier 2017)
- 🔗 **3 entités** : le Pays des Abers, la mairie de Lannilis et la mairie de Plouguin
- 🔗 **215 agents permanents** au 31 décembre 2022 soit une augmentation de 2,4% par rapport à 2021 (+5 agents)
- 🔗 **822 arrêtés rédigés** (avancement échelon, grade, régime indemnitaire, demi traitement...) soit une augmentation de 84% par rapport à 2021 (+ 375 arrêtés)
- 🔗 **224 contrats** dont 18 contrats de droit privé soit une augmentation de 17% par rapport à 2021
- 🔗 **3 721 bulletins de salaires émis** (élus compris) soit une augmentation de 229 bulletins
- 🔗 **2 conventions collectives** : Déchets et Eau-Assainissement



TEMPS FORTS 2022

- 🔗 **Mise en place du télétravail** selon le protocole défini en 2021
- 🔗 **Création d'un nouveau service** : Espace France services
- 🔗 **Mise en œuvre du forfait mobilités durables**
- 🔗 **Augmentation de la valeur du point d'indice** de 4,68€ à 4,85€ brut
- 🔗 **Augmentation de la participation employeur à la prévoyance sofaxis** de 7 à 15 €
- 🔗 **Mise en place du RIFSEEP** (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, expertise et engagement professionnel)
- 🔗 **Augmentation des salaires des catégories B et C** (publics-privés) de 70€ mensuel brut
- 🔗 **Bonification d'ancienneté de 1 an** pour certains agents de catégorie C entraînant un avancement d'échelon
- 🔗 **Augmentation de l'indice minimum de traitement** suite à la valorisation du SMIC et Revalorisation des grilles indiciaires de certains agents de catégorie B et C
- 🔗 **Revalorisation des grilles indiciaires des catégories B**

FINANCES

Le budget général

Niveau Général de réalisation de l'exercice (fonctionnement et investissement)



Depuis 2020, les taux d'exécution des dépenses du budget général se sont redressés, pour atteindre en 2022, 97,35 % (95,77 % en 2021, 91,4 % en 2020).

Le taux de réalisation des recettes est pratiquement stable sur cette même période, passant de 102,9% à 102,80% de 2020 à 2021 et s'établissant à 102,04 % en 2022.

En ce qui concerne les dépenses d'investissements, le taux de réalisation (équipements et subvention) est de 50,06% en recul par rapport aux 54,19% de 2021.

Le fonctionnement

Recettes de fonctionnement	15 146 367,18 €
Dépenses de fonctionnement (hors intérêt de la dette)	13 200 071,22 €
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 946 295,96 €
Résultat exceptionnel	-161 746,56 €
Résultat financier	-40 900,75 €
ÉPARGNE BRUTE	1 743 648,65 €
Remboursement en capital de la dette	-105 054,36 €
ÉPARGNE NETTE	1 638 594,29 €



Le résultat de la section de fonctionnement sur l'exercice 2022 est de 430 110,75 €, soit 320 925,35 € de plus qu'en 2021

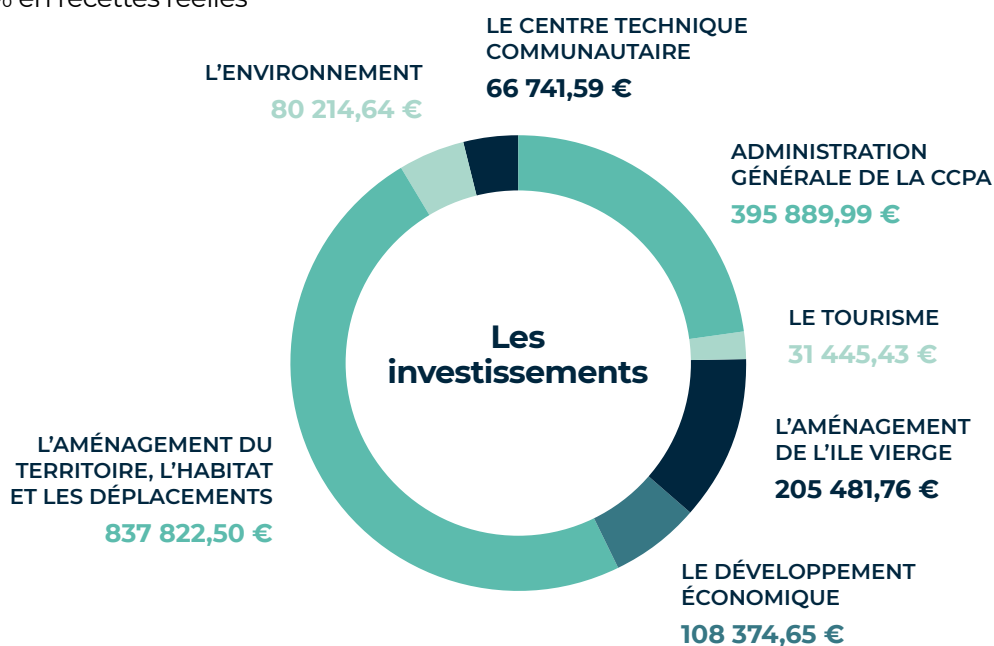
Cette évolution est due à différentes raisons :

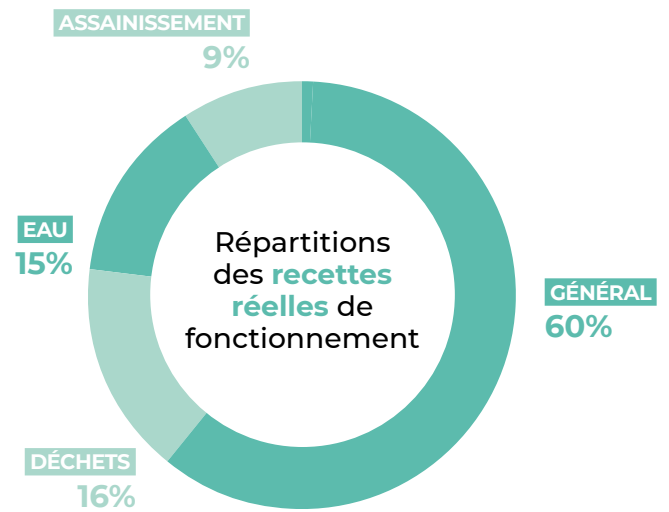
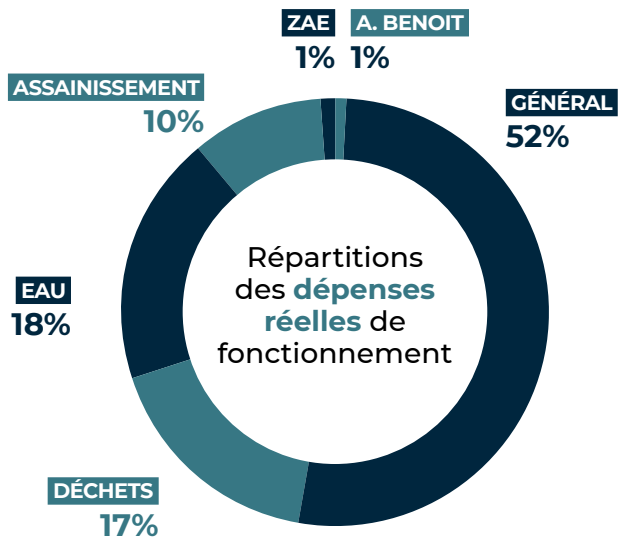
- 📈 Hausse des produits issus de la fiscalité, +8,12 %
- 📈 Disparition de la participation exceptionnelle au budget déchets-économie circulaire : -160 000 €
- 📈 et cela malgré des dépenses exceptionnelles de plus de 200 000 €

En incluant le résultat de clôture 2021, le résultat 2022 s'élève à 3 401 853,34 €.

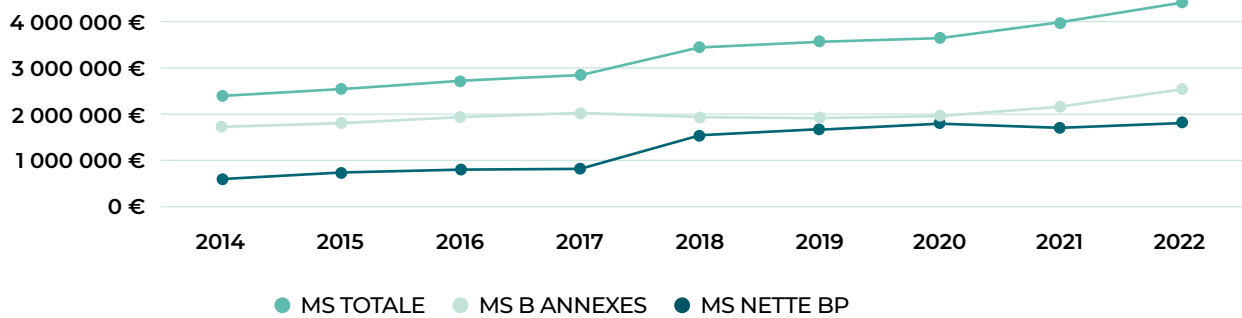
Par rapport à 2020, les évolutions sont les suivantes :

- + 7,27 % en dépenses réelles
- + 7,21 % en recettes réelles





Évolution de la masse salariale



LES BUDGETS	GÉNÉRAL	DÉCHETS	EAU	ASSAINIS.	ABER BENOÏT	ZAE
LES DÉPENSES RÉELLES	15 281 410,74 €	5 008 249,45 €	5 675 395,16 €	2 969 595,51 €	160 500,12 €	213 383,88 €
LES RECETTES RÉELLES	18 551 408,53 €	5 072 672,03 €	4 510 788,67 €	2 765 281,01 €	135 749,63 €	96 030,00 €
TOTAL	20 064 803,58 €	5 427 387,03 €	5 506 842,71 €	4 076 371,82 €	215 345,32 €	1 725 489,54 €

Les indicateurs de bonne gestion, intégrant l'ensemble des budgets

L'ÉVOLUTION DE LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

La notion : cette capacité correspond au montant de l'excédent permettant de financer les investissements de la Communauté de communes. Elle est issue de la différence entre recettes et dépenses de fonctionnement.

Deux données :

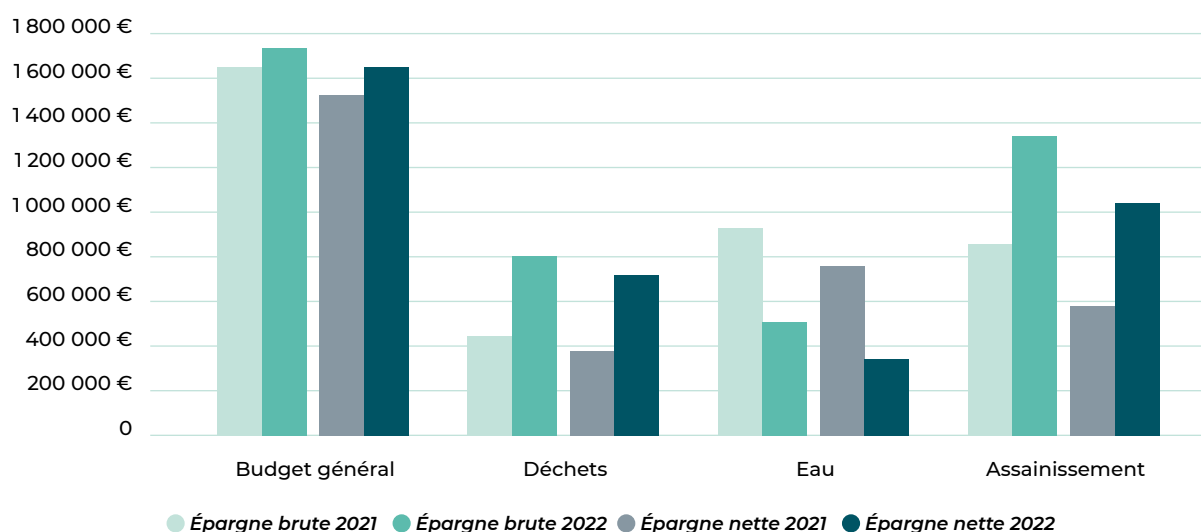
- La capacité d'autofinancement brute (CAF B), avant le remboursement du capital de la dette,
- La capacité d'autofinancement nette (CAF N), après ce remboursement.

C'est la trajectoire de ces CAF qui permet de vérifier si les budgets ont une dynamique plutôt favorable ou plus complexe.

Le chiffrage : pour 2021 et 2022, ces capacités sont les suivantes :

	DONNÉES GÉNÉRAL	DÉCHETS	EAU	ASSAINIS.	MOUILLAGES ABER BENOÏT	G4DEC	TOTAL
RECETTES RÉELLES DE FONCT. (RRF)	15 191 434,47 €	5 620 873,93 €	4 549 670,51 €	2 931 260,71 €	132 424,10 €	139 400,00 €	28 565 063,72 €
DÉPENSES RÉELLES DE FONCT. (DRF)	13 447 785,82 €	4 816 704,01 €	4 041 698,08 €	1 585 870,05 €	137 303,87 €	142 006,01 €	24 171 367,84 €
EPARGNE BRUTE	1 743 648,65 €	804 169,92 €	507 972,43 €	1 345 390,66 €	- 4 879,77 €	- 2 606,01 €	4 393 695,88 €
RAPPEL 2021	1 641 278,26 €	457 176,48 €	925 005,53 €	856 601,08 €	- 5 201,42 €		3 874 859,93 €
REMBOURSEMENT DE CAPITAL	105 054,36 €	71 423,47 €	162 269,51 €	308 874,27 €			647 621,61 €
EPARGNE NETTE	1 638 594,29 €	732 746,45 €	345 702,92 €	1 036 516,39 €	- 4 879,77 €	- 2 606,01 €	3 748 680,28 €
RAPPEL 2021	1 536 682,09 €	386 179,00 €	764 964,73 €	583 270,42 €	- 5 201,42 €		3 265 894,82 €

Le graphe des 4 principaux budgets :



Le budget de l'eau, tout en restant excédentaire voit une baisse de sa capacité d'autofinancement.

LA CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

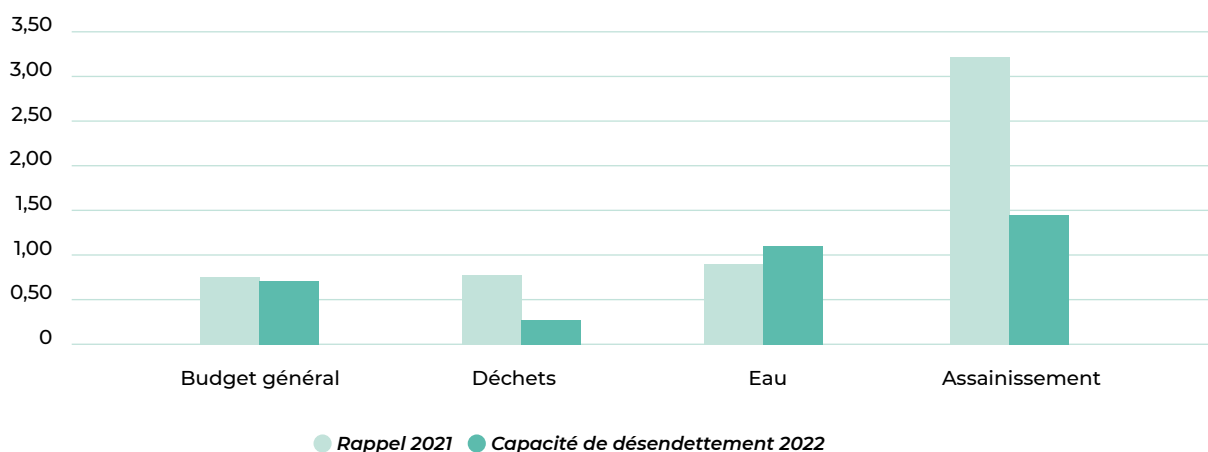
La notion : principal indicateur en matière d'endettement, il permet de déterminer le nombre d'années d'épargne nécessaires au remboursement du capital de dette, si cette épargne était intégralement consacrée à cette dépense.

Un seuil d'alerte a pu être fixé à 8 ans, avec une dégradation forte de cet indicateur au-delà de 10-12 ans et une limite à 15 ans. Au-delà, il est considéré que le budget perd sa capacité à soutenir le financement de ses équipements.

Le chiffrage :

Calculé ainsi :
$$\frac{\text{Encours de dette au 31/12/n}}{\text{Epargne brute (autofinancement)}}$$
, cet indicateur est le suivant :

	GÉNÉRAL	DÉCHETS	EAU	ASSAINIS.	MOUILLAGES ABER BENOÏT	G4DEC	TOTAL
RECETTES RÉELLES DE FONCT. (RRF)	1 264 296,05 €	216 851,89 €	538 286,69 €	1 959 373,83 €	40 000,00 €		4 018 808,46 €
DÉPENSES RÉELLES DE FONCT. (DRF)	1 743 648,65 €	804 169,92 €	507 972,43 €	1 345 390,66 €	- 4 879,77 €	- 2 606,01 €	4 393 695,88 €
CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT	0,73	0,27	1,06	1,46			0,91
RAPPEL 2021	0,77	0,78	0,93	3,21			1,35



Le budget de l'eau est le seul à connaître une hausse de cet indicateur, dans une proportion modérée.

**Rapport d'orientation
budgétaires 2023 complet**
sur www.paysdesabers.bzh



COMMANDE PUBLIQUE

Marchés • Pays des Abers

En chiffres

39 CONSULTATIONS REPRÉSENTANT
51 MARCHÉS DONT :

1 PROCÉDURE
FORMALISÉE (AOO)

1 DÉLÉGATION DE
SERVICE PUBLIC (DSP)

37 PROCÉDURES
ADAPTÉES (MAPA)

Les principaux marchés :

- Concession de services pour le financement, la conception, la construction, l'entretien, la maintenance et l'exploitation d'un crématorium sur le territoire du Pays des Abers,
- Mise en place d'une navette littorale pour la période estivale 2022,
- Fourniture, mise en œuvre et maintenance d'un dispositif de vidéo- protection et anti-intrusion sur cinq déchèteries et au Centre Technique Communautaire.

Marchés • Service Commun de la Commande Publique

En chiffres

10 CONSULTATIONS (REPRÉSENTANT
36 MARCHÉS) ONT ÉTÉ RÉALISÉES
DANS LE CADRE DU SERVICE COMMUN :

3
CONSULTATIONS
(15 LOTS) POUR LA
COMMUNE DE
PLOUVIEN

4
CONSULTATIONS (8 LOTS)
POUR LA COMMUNE
DE LANNILIS DONT
UN GROUPEMENT DE
COMMANDES CONSTITUÉ
AVEC LES COMMUNES
DE PLABENNEC ET DE
SAINT- PABU

3
CONSULTATIONS
(13 LOTS) POUR LA
COMMUNE DE
PLOUGUIN

Marchés • Prestations de services

3 consultations (représentant 22 marchés) dans le cadre des demandes de prestations de services des communes :

🔗 **1** consultation (16 lots) pour la commune de Kersaint-Plabennec,

🔗 **1** consultation (5 lots) pour la commune de Le Drennec,

🔗 **1** consultation (lot unique) pour la commune de Plabennec.

2022 c'est aussi la :

🔗 Poursuite de l'insertion professionnelle dans les marchés publics : **2 170 heures** d'insertion ont été contractualisées (+ **10,71 %**) comme suit :

🔗 **1 225** heures pour le Pays des Abers,

🔗 **595** heures pour la commune de Plouvien,

🔗 **350** heures pour la commune de Kersaint- Plabennec.

🔗 Poursuite de l'harmonisation des procédures sur le Finistère pour faciliter l'accès des entreprises à la commande publique.

🔗 Poursuite de la mutualisation des achats sur le territoire du Pays de Brest notamment sur la thématique déchets et la fourniture et livraison de composteurs individuels et de bacs et pour des marchés de travaux et de fourniture dans le cadre de contrôles d'accès en déchèterie.

La Communauté de Communes a également fait l'acquisition de divers matériels par le biais de la centrale d'achats "UGAP" : achat d'une balayeuse, d'une benne à ordures ménagère, de mobilier de bureau et a adhéré à un groupement d'achat d'électricité porté par le SDEF. Ces achats mutualisés ont permis, outre un gain de temps, de réelles optimisations financières.



COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET ANIMATIONS COMMUNAUTAIRES

LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

L'année 2022 a vu la poursuite du déploiement de la stratégie de communication, le développement de l'image de marque du territoire et de sa notoriété, le renforcement de la communication digitale dans une optique de mise en avant de la portée des actions communautaires auprès des usagers afin de développer le sentiment d'appartenance et de créer du lien.

LES PARUTIONS



FRÉQUENTATION DU SITE INTERNET



84 839

utilisateurs / **+34%**

301 541

pages vues / **+45,5%**

Rubriques les plus consultées :

les paiements en ligne, les démarches administratives, la maison de l'emploi, approbation du PLUI, les offres de recrutements à la communauté de communes.

PRÉSENCE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

La fréquentation de la page Facebook à trouver son rythme en cette année 2022. Le renforcement de la communication digitale, des publications plus régulières et variées, un lien plus direct avec les usagers ont permis d'augmenter sa portée et son audience.



1 877

abonnés / **+58%**
au 31 décembre 2022

près de **310**
publications annuelles

La page LinkedIn créée
au 1^{er} avril 2021 compte

526

abonnés / **+61%**
au 31 décembre 2022
pour 112 posts

RELATIONS PRESSES



28

conférences
de presse

177

articles



LES ANIMATIONS COMMUNAUTAIRES

Les Tréteaux Chantants se sont déroulés le 12 mai 2022 à la salle Tanguy Malmanche de Plabennec. Une fois encore un franc succès à la fois pour le concours de chant que pour la partie concert avec la présence du groupe Duo Medley. Le gagnant a représenté le Pays des Abers lors de la grande finale du Pays de Brest à l'Arena en novembre.



LES DEMANDES DE SUBVENTIONS

La visibilité de la communauté de communes auprès du milieu associatif local s'accroît chaque année. Une procédure d'attribution des demandes de subvention au titre de l'animation et de la promotion du territoire a été mise en place afin de gérer ces demandes.

La liste ci-dessous présente l'ensemble des demandes reçues au titre de l'animation et de la promotion du territoire. Elles ont été présentées au vote du conseil de communauté le 23 juin 2022

🌀 Arz er Chapeliou Bro Léon – Exposition d'arts dans les chapelles du Léon	2 000€
🌀 Club nautique de Plouguerneau – Organisation d'une régates catégorie 420	1 500€
🌀 Festi Plab – Organisation de la seconde édition du Festy Tour	1 500€
🌀 Horizons – Organisation de l'Open Sea Horizon Festival	1 500€
🌀 Iles et phares du Pays des Abers – Exposition sur le patrimoine maritime	350€
🌀 Jeunes agriculteurs du canton de Saint-Renan – Organisation d'agri fête	1 500€
🌀 Les dessinateurs en Wrac'h – Organisation du festival Jet d'encre	1 000€
🌀 Ecomusée de Plouguerneau – Organisation de la fête des goémoniers	1 000€
🌀 Kroaz Hent – Promotion de la langue bretonne et de la culture locale	300 €
🌀 Santez Anne Lanorven – Organisation des journées du patrimoine	1 200€
🌀 VS Plabennec – Organisation du tour du Pays des Abers	1 000€
🌀 VS Le Drennec - Organisation du championnat du Finistère de l'avenir	1 000€
🌀 Aloes – Exposition le long du GR34	1 200€
🌀 Dojo des Abers – Organisation du championnat de France de Chanbara	500 €

03,

PÔLE
ENVIRONNEMENT
ET TRAVAUX

LES CHEMINEMENTS DOUX

Les véloroutes



Entretien mécanisé des accotements avec le service voirie à Lanorven Plabennec



Dégradation du panneau RIS (Renseignements-Informations-Services) à Plouvien



Remplacement de barrière à Moguérou-Plouvien suite à un incendie



Le service Espaces Naturels et Sentiers (ENS) est tout au long de l'année 2022 intervenu sur les 8 km de voies vertes et les 35 km du parcours de la véloroute des Abers afin d'effectuer de l'entretien courant, de la surveillance générale suite aux nombreux coups de vent ainsi que du remplacement éventuel de panneaux ou remplacement de barrières suite à des actes de vandalisme.

Les Rand'Abers

Au nombre de 11, représentant 155 km de sentiers, les boucles de randonnées communautaires, également appelées Rand'Abers, sont inscrites au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Le Pays des Abers en assure la surveillance et l'entretien.

POLITIQUE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La gestion et l'entretien des espaces naturels



LE PROGRAMME NATURA 2000

Le suivi scientifique

26 grands rhinolophes qui ont été comptabilisés en 2022 dans les gîtes d'hivernage. Des grilles ont également été créées et installées sur certains blockhaus pour la protection des chauves-souris.

ANNÉE	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
NOMBRE DE GRANDS RHINOLOPHES	11	9	12	13	28	31	30	26

Les évaluations d'incidences Natura 2000

L'année 2022 a permis d'accompagner différents porteurs de projets soumis à évaluation des incidences Natura 2000 tels que :

- Des manifestations sportives terrestres ou nautiques ;
- Réalisation des cartes pour le plan POLMAR ;
- Divers travaux :
 - Installation de mobiliers (île vierge, Saint-Pabu) ;
 - Aménagements / balisage de sentiers ;
 - Demandes de tournage ;
 - Projet de parc résidentiel (Landéda) ;
 - Demandes de circulation sur le DPM pour la récolte d'algues de rive notamment.

Principales actions menées en 2022 sur les ENS



1 Débroussaillage des fougères aigle

2 3 Nettoyage du parking suite à des dégradations

SAINTE MARGUERITE



4 5 Sainte Marguerite, fauche exportation au nord des dunes

6 Sainte Marguerite, arrachage et évacuation de plantes invasives (Herbe de la pampa, Buddleia, Yucca)

7 Sainte Marguerite, sensibilisation d'adolescents et de leurs encadrants lors d'une sortie scolaire sur la fragilité de la dune et de sa végétation



8 9 Marais de Broënnou, Prat al Lann, remplacement de la barrière forestière au nord du marais

10 Marais de Broënnou, Prat al Lann Broyage et exportation vers une usine de compostage

11 Réapparition d'une plante vivace, la linaigrette à feuilles étroites



ILE VERGE

12 Pose de tables et bancs au pied du phare avec les services maintenance, espace verts et Port du Vill

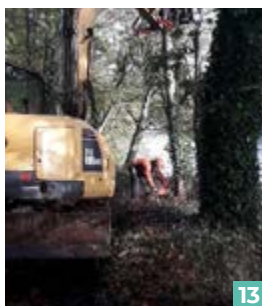
LANNILIS

Kerouartz

13 Abattage préventif sur les bords de falaise de l'Aber-Wrac'h

Bergot

14 15 Pose de poteaux pour limiter le passage des quads et motos





16



17



18

PLOUGUERNEAU

Ile Venan

16 Découverte d'une Martre des Pins lors de la campagne de piégeage de ragondins, relâchés ensuite

Saint Michel

17 18 Découverte de 2 espèces d'orchidées sauvages, jamais observées sur site

19 Suivi et accompagnement du diagnostic archéologique départemental préalable aux travaux de création d'un sentier PMR en 2023



19



20



21

20 21 Arrachage et évacuation de haies pour accéder à des parcelles

Loguivy

22 Bucheronnage et évacuation d'un peuplier pour libérer l'accès d'une parcelle



22



23



24

23 Découverte d'un Escargot de Quimper (espèce protégée)

24 25 Arrachage de grosses souches de laurier palme



25



26



27

Derbez

26 Réfection des marches de l'escalier principal

27 Arrachage et évacuation de haies de Cyprès de leylandii.



28



29

Pointe du Rest

28 29 Broyage et exportation de la fougère aigle puis dépôt chez un maraîcher de Lilia pour compostage

Les actions en faveur de la reconquête de la qualité de l'eau

Au sein du contrat territorial unique Bas-Léon piloté par le Syndicat des eaux du Bas-Léon, la communauté de communes porte le programme d'actions des bassins versants de l'Aber Benoit et participe à la mise en œuvre des volets transversaux.

La deuxième phase du Contrat Territorial Unique du Bas Léon débutera en 2023. Un nouveau programme d'actions a donc été élaboré. En préalable à ce nouveau programme, un bilan de la première phase du CTU a été réalisé.

LE PROGRAMME D' ACTIONS DES BASSINS VERSANTS DE L'ABER BENOIT

Le suivi de la qualité de l'eau

Action mutualisée à l'échelle du SAGE, la réalisation des prélèvements et du rapport annuel du suivi physico-chimique a été confiée à LABOCEA dans le cadre d'un marché pluriannuel.

Le Pays des Abers a notamment fait appel à la société Transcender qui propose un service de mesure de la qualité de l'eau à très haute résolution spatiale. Ces analyses permettent d'observer les variations de paramètres mesurés le long du cours d'eau et d'identifier l'origine de l'écoulement.



La restitution de cette étude est prévue début 2023.

Les études

Plusieurs études en lien avec la restauration des milieux aquatiques lancées en 2021 se sont poursuivies en 2022.

- ☞ Une étude préalable pour la restauration hydromorphologique des cours d'eau du bassin versant de l'Ascoët avec pour objectif de débiter les actions en 2023.
- ☞ Une étude de restauration de la continuité sur le moulin de Garéna : L'objectif de cette étude est de définir les travaux pour remplacer les ouvrages existants (pont, seuils, vannage) afin de restaurer la continuité piscicole et sédimentaire au droit du moulin situé sur l'Aber Benoit.

Travaux de restauration et de préservation des cours d'eau

TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ

4 opérations de restauration de la petite continuité ont été réalisées, 2 sur le ruisseau de Mesgrall et une sur le ruisseau de Pontanet. Concernant la grande continuité, il n'y a pas eu d'action spécifique si ce n'est le suivi des études sur le moulin de Garéna et sur la pisciculture du Roudous.



Rui Mesgrall : passage busé aval après travaux



Rui Mesgrall : passage busé amont après travaux



Rui Pontanet : Aménagement radier en sortie d'ouvrage



TRAVAUX DE RESTAURATION DU LIT MINEUR

Au moulin de la motte (Plabennec), le ruisseau de Pontanet a été déplacé en limite de parcelle entraînant de nombreuses altérations et perturbant l'usage des parcelles connexes au cours d'eau.

Ces travaux devraient permettre de restaurer les fonctionnalités du cours d'eau (écoulement, connexion avec la nappe...) et des zones humides attenantes. De plus, ils ont permis de résoudre un problème de continuité piscicole.

TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA VÉGÉTATION DU LIT ET DES BERGES

Deux opérations de restauration de la végétation ont été menées :

- 220 m sur le cours principal de l'Aber Benoît en aval du moulin de Kerilaouen afin de dégager le cours d'eau et de poursuivre l'étude de restauration de la continuité de la pisciculture du Roudous.
- 27km de cours d'eau sur la seconde moitié aval du ruisseau de Pontanet pour élaguer les branches basses et éviter la fermeture du cours d'eau et le déséquilibre des arbres.

Actions agricoles

Depuis septembre 2022 un programme d'actions a été élaboré, ciblé principalement sur l'Ascoët et comprenant également un volet «captage». Il vise à encourager les nouvelles pratiques agricoles pour la période 2023/2025. Contrairement au précédent, ce nouveau PAEC a été fait à l'échelle du SAGE du Bas Léon.

LE PROGRAMME BREIZH BOCAGE



Un nouveau panneau de valorisation des travaux bocagers a été réalisé par le service communication. Il permet d'intégrer les affiches réglementaires de publicité vis-à-vis de l'utilisation de fonds européens.



6.3 km de plantation et 1.8 km de talus sur les communes de Plabennec, Bourg-Blanc, Plouguin et Tréglonou.

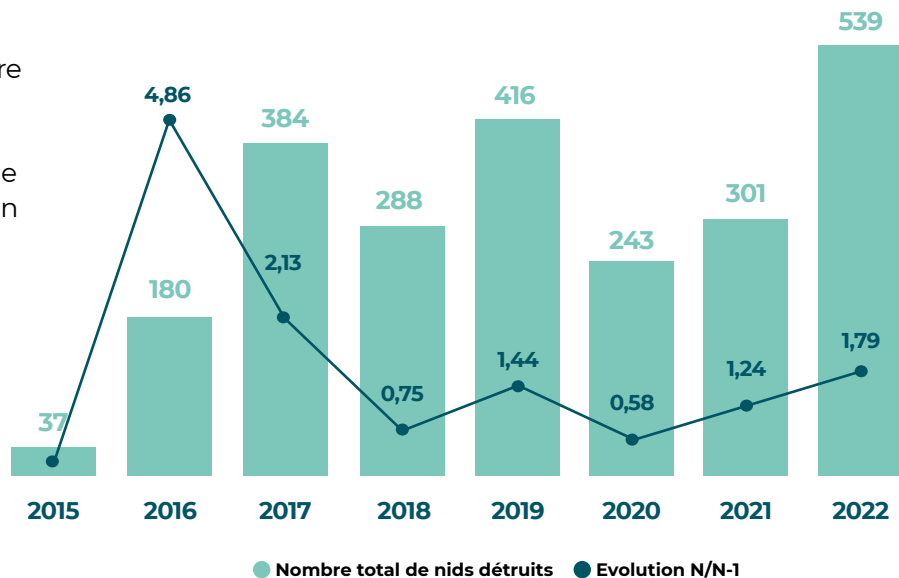


Une sortie terrain organisée par le Syndicat des Eaux du Bas Léon sur une exploitation de Kersaint-Plabennec et co-animée par David Rolland de la FD Chasse 22, ayant pour thème la gestion durable des haies et ses intérêts pour l'exploitation a rassemblé 20 personnes.

La lutte contre le frelon asiatique

La progression de la population de frelons asiatiques au cours de l'année a été considérable. Le nombre de nids détruits sur la communauté de communes est passé de 301 nids en 2021 à 539 en 2022, (+ 79 %).

Le coût de ces destructions pour 2022 est de 51 755,35 €



Les mobilités

La réalisation du schéma directeur des modes actifs a été finalisé. Il a pour objectif de :

- 🔗 Favoriser le développement des modes actifs
- 🔗 Garantir la sécurité des piétons et cyclistes
- 🔗 Favoriser l'intermodalité avec les transports en commun ou le co-voiturage.

Accompagner le développement du covoiturage

Bilan des actions de développement de co-voiturage réalisées en partenariat avec Ehop. Le plan d'actions co-construit avait pour objectif de :

- 🔗 Créer et déployer un écosystème de co-voiturage
- 🔗 Déployer un défi co-voiturage
- 🔗 Accompagner les entreprises en fonction de leur maturité et motivation
- 🔗 Déployer un service de co-voiturage solidaire



LES TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS

En chiffres

727 km
DE VOIRIE

142 km
EN AGGLOMÉRATION ET 603
KM EN ZONE RURALE

14 674 heures
D'ASSISTANCE AUX COMMUNES

35 650 € HT
UN CYLINDRE MIXTE ET UNE
REMORQUE (ACQUISITIONS 2022)

Détail des chantiers 2022 pour les communes (en heures)

Fauchage des bords de route	4 064
Élagage (au lamier)	2 814
Travaux avec tractopelle	1 295
Mise à disposition du camion	406
Curage de fossés	843
Répandeuse gravillonneuse	1 358
Balayeuse	362
Autres travaux divers	532
Total	14 674

Focus sur la fauche de bord de route

La communauté de communes intervient sur 8 des 13 communes du territoire (Plabennec, Kersaint-Plabennec, Coat Méal, Tréglonou, Plouguin, Landéda, Plouguerneau et Loc Brévalaire), un prestataire privé intervenant sur les 5 autres (l'entreprise MAO en 2022).

Depuis 2021, le Pays des Abers a fait évoluer ses pratiques de fauche des bords de route afin d'appliquer une gestion raisonnée. La fauche de printemps se limite à une coupe de sécurité pour dégager les abords immédiats de la chaussée. Un second passage est réalisé en été selon le même protocole, puis une coupe totale à l'automne.

Une expérimentation

En 2022, il a été décidé de réaliser sur la commune de Loc-Brévalaire un test de fauche exportée des accotements. L'entreprise Dantec de Plouédern a été sollicitée car elle possède un broyeur équipé d'un module d'aspiration de la végétation qui, une fois coupée, est stockée dans une remorque et ainsi exportée vers un méthaniseur présent sur la commune.

La problématique de valorisation des matières

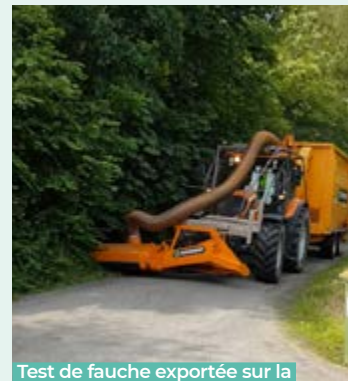
Pour ce premier test, une équipe du SATO Relais de Brest a parcouru les routes de la commune pour ramasser les déchets avant le passage du broyeur. Le but de cette technique est de modifier la flore, favorisant les plantes à fleurs au détriment des graminées, grâce à l'appauvrissement du sol et l'adaptation des périodes de fauche.

Cette technique participe également à l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques grâce à l'export de la matière organique et de l'azote.

Enfin sur le plan économique, si la fauche exportation coûte plus chère, elle permet de diviser par 2, voire par 3, la fréquence des opérations de curage des fossés et de dérasement des accotements.



Fauchage des bords de route sur la commune de Plouguin



Test de fauche exportée sur la commune de Loc-Brévalaire



Terrassement de talus et enlèvement de terre végétale pour aménagement de 2 espaces engazonnés sur l'aire d'accueil des gens du voyage à Plouguerneau



Renforcement d'un réseau d'eaux pluviales à Tréglonou

Les espaces verts et équipements extérieurs



Le patrimoine bâti



L'atelier

Il assure le suivi, l'entretien et la maintenance du parc matériel des services communautaires.

Le parc d'engins et de véhicules se compose de 83 véhicules ou engins immatriculés : BOM, camions, tracteurs, tractopelles, VL, fourgons, remorques.

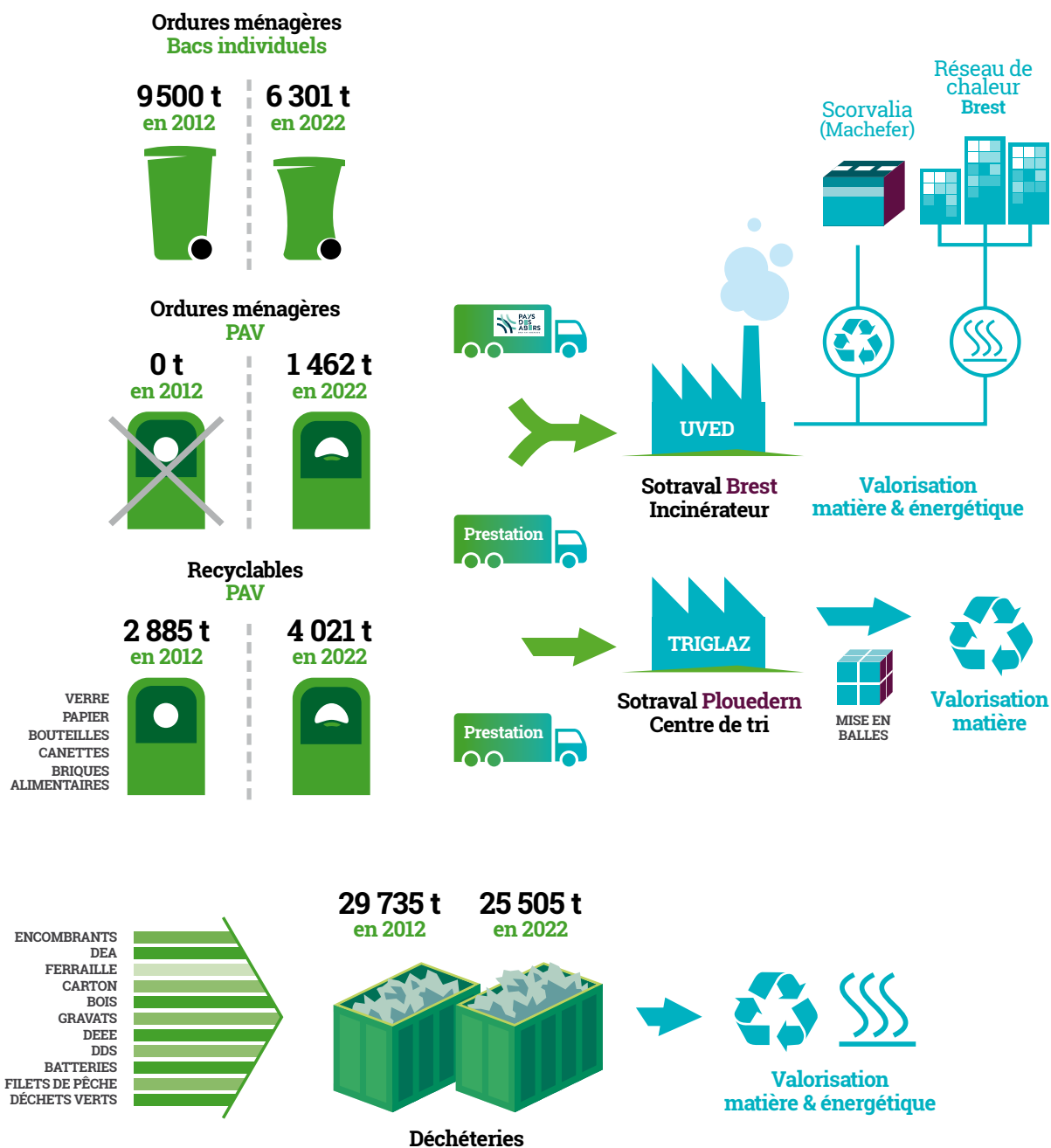


04,

PÔLE DÉCHETS
ET ÉCONOMIE
CIRCULAIRE

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

LES CHIFFRES CLÉS 2022



PAV : point d'apport volontaire
DDS : déchets diffus spécifiques
UVED : unité de valorisation énergétique des déchets
DEEE : déchets d'équipements électriques et électroniques
DEA : déchets d'éléments d'ameublement



05,

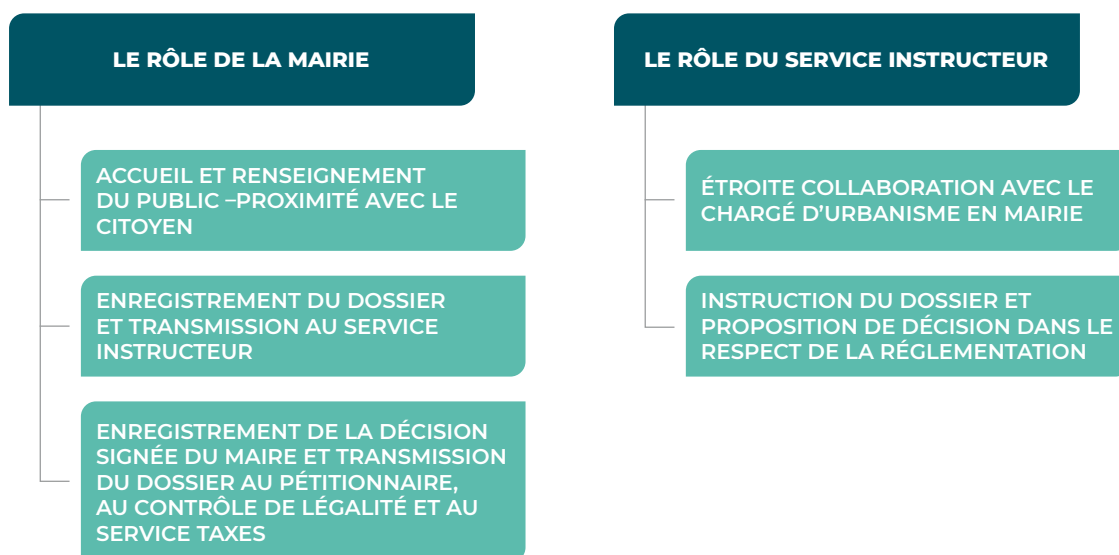
PÔLE AMÉNAGEMENT
ÉCONOMIE SOLIDARITÉ

APPLICATION DU DROIT DES SOLS

Le service instructeur intercommunautaire à l'échelle du Pays des Abers et du Pays d'Iroise assure pour le compte des communes des deux territoires l'instruction de l'ensemble des autorisations d'urbanisme. Seules les déclarations préalables sans création de surface et les certificats d'urbanisme de simple information (CUa) sont instruits par les agents municipaux des communes.

La commune reste l'interlocutrice privilégiée du porteur de projet et le point d'entrée pour l'information sur le document d'urbanisme et son application. Enfin, elle est la seule compétente pour prendre la décision finale sur le dossier.

Circuit de la collaboration



Un nombre de demandes d'urbanisme qui reste élevé

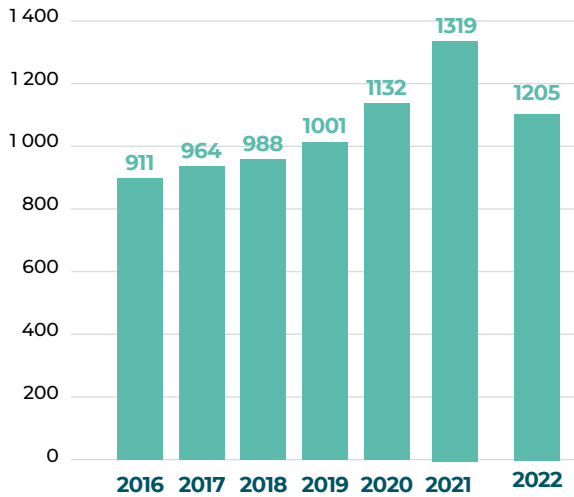
1 205
DOSSIERS TRAITÉS

537
PERMIS DE CONSTRUIRE

31
PERMIS D'AMÉNAGER

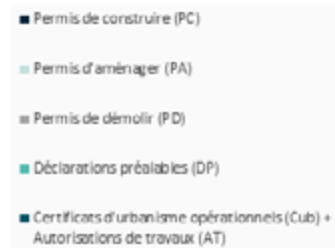
Après une année 2021 record en raison d'un effet de rattrapage des dossiers non déposés pendant les périodes de confinement liées au Covid, et en fin d'année, avec une affluence exceptionnelle de permis de construire en raison de l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier.

Le rythme s'est légèrement ralenti sur l'année 2022 (-17% de dossiers instruits). L'activité du service est en croissance passant de 2246 dossiers instruits en 2016 à 2 768 dossiers instruits en 2022 (+ 23 %).

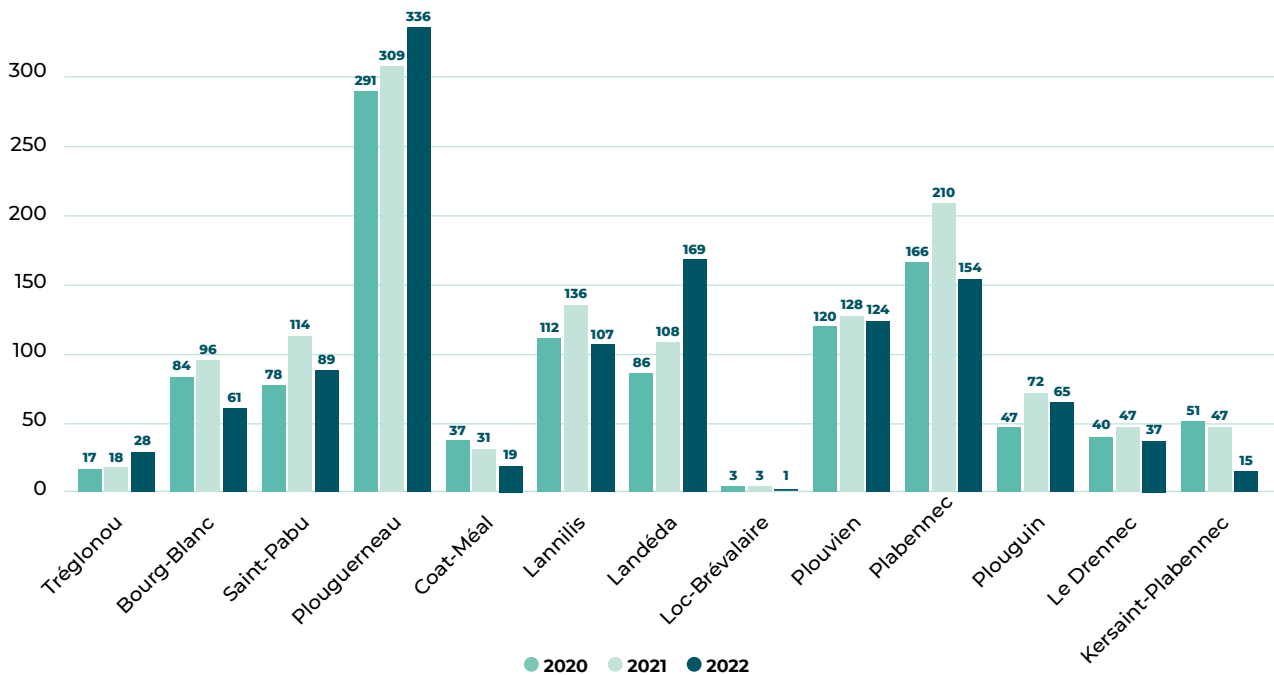


Dossiers instruits pour le pays des Abers par le service instructeur

Répartition par type de dossiers



Évolution du nombre de dossiers déposés depuis 2020



LA DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME OPÉRATIONNELLE

Cette année marque un tournant majeur dans l'instruction et la délivrance des autorisations d'urbanisme avec le déploiement de la dématérialisation.

La plateforme en ligne est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2022. Les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent se faire en ligne sur un site dédié avec pour objectif une amélioration du service rendu aux usagers, une simplification des procédures d'instruction et une optimisation de la chaîne de l'instruction.



DES PERMANENCES ARCHITECTURALES DU CAUE POUR CONSEILLER LES PÉTITIONNAIRES

Chaque mois, une quarantaine d'entretiens a été réalisée avec un architecte-conseil.

PLANIFICATION & HABITAT

Énergie & climat

- Programme Watty à l'école
- Réseau des citoyens du climat
- Camion climat
- Cafés énergie



Camion climat

Planification urbaine

POURSUITE ET APPROBATION DE LA PROCÉDURE DE MODIFICATION N°1 DU PLUi DÉBUTÉE EN MAI 2021

Le projet de modification n° 1 du PLUi a été transmis pour consultation et avis à l'ensemble des Personnes Publiques Associées. Cette phase s'est déroulée de novembre 2021 à janvier 2022. A l'issue de la notification l'enquête publique a été organisée de février à avril 2022.

L'enquête publique s'est déroulée du lundi 21 février 2022 au jeudi 24 mars 2022. La commission d'enquête a remis son rapport et ses conclusions motivées le 26 avril 2022.

Le projet de modification n°1 du PLUi a fait l'objet d'adaptations pour tenir compte des résultats de l'enquête et des avis des Personnes Publiques Associées et a été approuvé par délibération du conseil de Communauté du 23 juin 2022.

PRESCRIPTION DE TROIS PROCÉDURES CONCOMITANTES DE RÉVISIONS ALLÉGÉES PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 23 JUIN 2022.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Pays des Abers approuvé le 30 janvier 2020 a fait l'objet d'une première modification de droit commun approuvé le 23 juin 2022. Le PLUi étant un document évolutif des ajustements sont régulièrement nécessaires pour prendre en compte un nouveau contexte règlementaire, un nouveau projet ou adapter une disposition d'urbanisme. Afin de corriger, d'adapter et d'actualiser certaines dispositions dont l'ampleur de la modification ne porte pas atteinte aux orientations définies par le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, des procédures dites "allégées" peuvent être mises en œuvre. Dans ce cadre, les trois procédures suivantes ont été engagées :

- 🔗 **La révision allégée n°1** visant à actualiser la limite des espaces proches du rivage pour mieux considérer de nouveaux éléments de terrain et améliorer le tracé sur certains secteurs.
- 🔗 **La révision allégée n°2** visant à adapter le classement en zone naturelle appliquée à certaines parcelles bâties et habitées du territoire.
- 🔗 **La révision allégée n°3** visant à adapter le classement du secteur de Quistinnic à Coat-Méal

Les 3 projets de révision allégée du PLUi ont fait l'objet d'une concertation préalable organisée à partir du 17 octobre 2022.

ACTIONS RÉALISÉES

- 🔗 Organisation des rencontres de l'urbanisme et de l'habitat
- 🔗 Conception d'un observatoire du foncier et de l'habitat
- 🔗 Conception de fiches pratiques de compréhension du PLUi en groupe de travail (Services urbanisme des communes de Plouguerneau, Plouvien, Tréglonou, Saint-Pabu, Lannilis et services planification et ADS de la CCPA)

PAYS DES ABERS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES KUMUNIZH-NUMORIOU

JEUDI 31 MARS 2022 9H - 12H30
HÔTEL DE COMMUNAUTÉ

LES ENJEUX DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
Invitation

AU PROGRAMME

ACCUEIL 9h - 9h30

PAUSE 10h30 - 11h

LES ENJEUX 9h30 - 10h30

- Enjeu réglementaire
- Enjeu urbain
- Enjeu démographique

PRÉSENTATION ÉCHANGES 11h - 12h30

- Présentation des dispositifs
- Échanges sur les besoins identifiés par les communes et l'habitat durable et durable.

CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE

02 98 37 66 03 | aes@pays-des-abers.fr | www.pays-des-abers.fr

FICHE N°1
J'AI UN PROJET D'EXTENSION (HABITAT) EN ZONE UHC

Zone dédiée à l'habitat et activités compatibles : commerces, services, équipements, activités non génératrices de nuisances...

01 Comment j'implante mon extension par rapport aux voies et emprises publique ?
Page 65 du règlement

Construction existante, Construction existante, Construction existante à implémenter sur alignement architectural, Construction existante, Alignement architectural

Voie ou emprise publique

En présence d'un alignement architectural

- S'il existe un alignement : l'extension doit être implantée en suivant la ligne des constructions existantes (+ ou -1m)

Doctrines : un alignement est constitué par trois constructions consécutives implantées suivant le même recul ; cf schéma ci-dessus

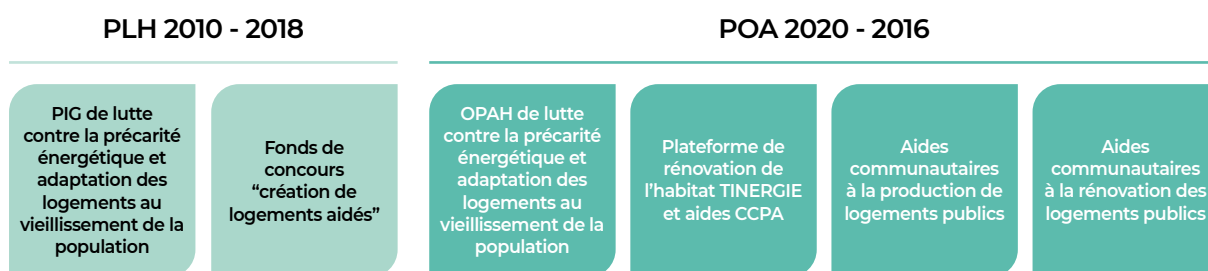
Si n'existe pas d'alignement : **implantation libre** (pour les terrains dont la profondeur est inférieure à 35 m)

Afin de conserver des possibilités de construction nouvelle, en cas de terrain profond (profondeur supérieure ou égale à 35 m) : implantation dans la bande de constructibilité principale (cf définition pages 5 du règlement écrit et schéma ci contre).

Politique de l'habitat

Conformément aux orientations des Programmes d'Orientations et d'Actions 2020 – 2026, les actions en faveur de la production et de l'amélioration du parc de logements du territoire ont pour partie été mises en place courant de l'année.

Les objectifs sont à la fois de faciliter la réalisation d'opérations de logements aidés en renouvellement urbain et de massifier la rénovation thermique des logements privés existants. L'adaptation des logements privés au handicap et au vieillissement des occupants sont aussi des travaux pris en charge par ces outils.



Depuis le 1^{er} novembre 2021, et pour une durée de 5 ans, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est mise en place sur le territoire du Pays des Abers afin d'accompagner les ménages aux ressources modestes dans leur projet d'amélioration de leur logement.



Cette opération, financée par 3 Communautés de Communes (Pays d'Iroise, Pays des Abers et Lesneven-Côte des Légendes), l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et le Conseil départemental du Finistère, est une nouvelle opportunité pour les propriétaires privés de bénéficier d'aides financières pour la rénovation et/ou l'adaptation de leur(s) logement(s). Il s'adresse aux propriétaires occupants et propriétaires bailleurs avec la mise à disposition d'un animateur, SOLIHA, qui a pour mission d'accompagner techniquement et administrativement les porteurs de projets.

Les subventions peuvent atteindre plus de 50 % du montant des travaux et l'objectif est de réhabiliter plus de 350 logements sur 5 ans.

Soliha en chiffres

24
PERMANENCES

211
CONSEILS

50
DOSSIERS DE
FINANCEMENT
DE RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE

27
DOSSIERS
D'ADAPTATION
DES LOGEMENTS



La communauté de communes a mis en place une Plateforme Locale de Rénovation de l'Habitat (PLRH) afin d'apporter conseil et expertise à tous les propriétaires souhaitant s'engager dans un projet de travaux d'économie d'énergie ou de rénovation thermique plus lourde.

Ce service public d'information et de conseil permet aux ménages d'être suivi par un professionnel spécialisé tout au long de leur projet de rénovation et de bénéficier d'un parcours sécurisé :

Le dispositif actif depuis le 1^{er} septembre 2022 prévoit aussi des aides communautaires pour tous les propriétaires occupants de résidences principales effectuant des travaux de rénovation énergétique, quelles que soient leurs ressources.

Le conseil au particulier de Tinergie a été confié aux conseillers d'Ener'gence, l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Brest.

Tinergie en chiffres

108
PERMANENCES

475
CONSEILS DONNÉS

26
ACCOMPAGNEMENTS

Enfin, la politique de l'habitat a pour objectif principal de permettre à chacun d'avoir accès à un logement. Les dispositifs d'aides à la production de logements sociaux ont donc été revus pour avoir un réel effet levier sur les opérateurs et considérer dans le même temps nos objectifs de modération de notre consommation foncière.

La communauté a donc mis en place des subventions à destination des bailleurs dont les montants varient en fonction de la typologie des logements. Pouvant aller jusqu'à 8 000 € par logement, le dispositif prévoit de financer uniquement les logements produits en renouvellement urbain, soit au sein de l'enveloppe bâtie. Des aides communautaires sont aussi prévues pour financer la réhabilitation thermique des logements sociaux.

En 2022, la programmation des logements sociaux prévoyait la construction de 37 logements locatifs sociaux et la réalisation de 5 logements en accession sociale, l'objectif initial étant de 14 logements par an.

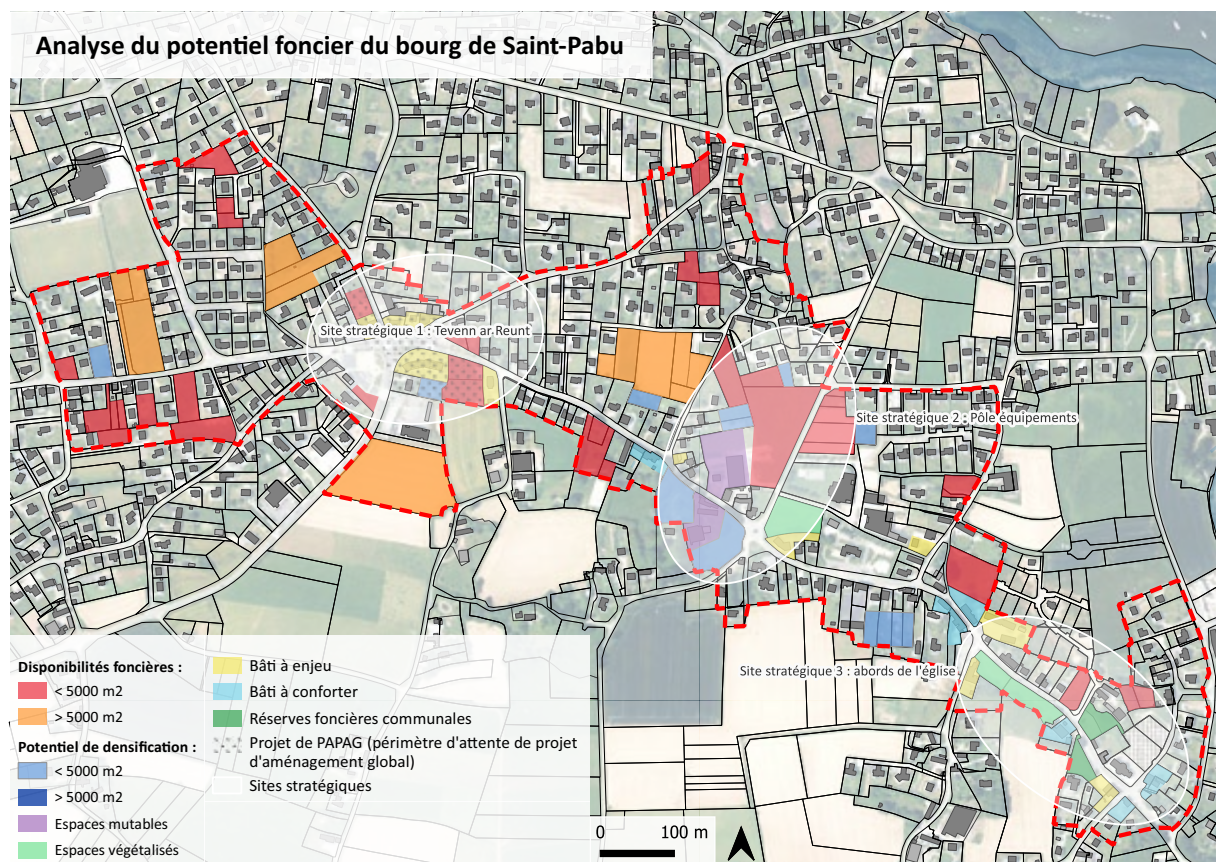
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Interventions sur les centres-bourgs

Accompagnement des Communes en parallèle du dispositif Petites Villes de Demain :

Par exemple, la commune de Saint-Pabu s'est engagée dans la mise en œuvre d'une stratégie foncière en élaborant un schéma de référence urbain. Avec pour objectifs :

- D'accompagner la revitalisation de la centralité (dynamisation, attractivité...) en parallèle de la démarche de requalification des espaces publics
- De mieux structurer un tissu urbain qui s'est développé de façon très aérée et mobiliser un potentiel foncier important à l'intérieur de l'enveloppe bâtie
- D'anticiper la perspective du Zéro Artificialisation Nette
- De maîtriser le foncier afin de permettre aux primo-accédants et aux Saint-Pabusiens d'accéder au logement



POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Encourager l'entrepreneuriat et accompagner les entreprises

LA QUINZAINE DE L'ENTREPRENARIAT

Le Pays des Abers a participé à la Quinzaine de l'entrepreneuriat et a ainsi participé au Forum Terres d'entreprises le 15 novembre à l'Arena. Ce Forum a permis de présenter l'offre immobilière et foncière du territoire sur un stand commun avec l'ensemble des EPCI du Pays de Brest.

Le Pays des Abers a également accueilli à la Pépinière d'entreprises le 24 novembre la réunion d'information collective proposée par la Chambre de Métiers et de l'artisanat "création d'entreprise : 2 heures pour comprendre".



L'IMMOBILIER COMMUNAUTAIRE D'ENTREPRISES

Pépinière d'entreprises :

2 nouvelles entreprises accueillies

Hôtel d'entreprises :

1 nouvelle entreprise accueillie

LE FONCIER ÉCONOMIQUE

Plusieurs projets d'extension de ZAE portés par la communauté de communes :

- Penhoat 2 à Plabennec
- Penhoat Ouest à Plabennec
- Groas-Ven à Bourg-Blanc
- Kerveur à Lannilis

En novembre 2022, le totem de la ZA de Goarem-Goz à Kersaint-Plabennec a été actualisé.



Accompagner le monde agricole



RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU FINISTÈRE

Conscient de ce rôle majeur de l'agriculture dans l'aménagement et de l'économie, la Chambre d'agriculture et la Communauté de Communes du Pays des Abers ont renouvelé leur convention de partenariat le 5 mai 2022 pour 4 ans. Leur volonté est de poursuivre les actions déjà engagées mais aussi d'accompagner les agriculteurs dans les défis qu'ils devront relever. Cette convention devra accompagner l'agriculture dans la recherche de souveraineté alimentaire et énergétique.

L'agriculture du Pays des Abers en chiffres

356

EXPLOITATIONS AGRICOLES

458

CHEFS D'EXPLOITATIONS

2 150

EMPLOIS



PARTICIPATION À LA JOURNÉE "TERRITOIRE" DU SPACE

Le 15 septembre, élus et techniciens de la Chambre d'agriculture et du Pays des Abers se sont retrouvés à Rennes dans le cadre de la journée "Territoire" du Space afin de présenter la démarche de création de vidéos de promotion de l'agriculture.



AIDE À L'INSTALLATION EN AGRICULTURE

La Communauté de communes du Pays des Abers attribue une aide de 4 000 € aux jeunes agriculteurs qui s'installent sur le territoire.

7

AGRICULTEURS SOUTENUS
EN 2022 REPRÉSENTANT UN MONTANT
TOTAL D'AIDE DE 26 000 €



CRÉATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL SUR LE DEVENIR DE L'ÉLEVAGE SUR LE PAYS DES ABERS

Soutenir l'artisanat, les commerces de proximité et les services aux habitants

LE PASS COMMERCE ET ARTISANAT

PASS *Commerce et artisanat*

Initié par la Région Bretagne, en partenariat avec les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) bretons, le Pass Commerce et artisanat a pour objectif de moderniser et de dynamiser les activités commerciales et artisanales indépendantes qui contribuent activement à la vie locale et au développement de l'emploi dans les centres villes-bourgs des territoires bretons.

En chiffres

17
PROJETS SOUTENUS

77 133 €
VERSÉS

44 652 €
POUR LA PART DU
PAYS DES ABERS

32 481 €
POUR CELLE
DE LA RÉGION

En quatre ans, le dispositif a permis d'aider les projets de commerçants et artisans des centres-bourgs, pour une somme globale de près de 300 000 €.



LES TROPHÉES DE L'ENTREPRISES

Le Club des Entreprises CELIA a organisé la 12^e édition des Trophées de l'Entreprise dont le but est de promouvoir le dynamisme, la performance, les talents et les savoir-faire des entreprises et des professionnels de notre territoire. Ils sont aussi l'occasion de présenter, communiquer et développer la connaissance des entreprises locales. L'entreprise Brédial basée à Plabennec a reçu le trophée "Entreprise innovante / en développement".

Participer aux filières spécifiques du territoire

CLUSTER ALGUES

Une démarche initiée en 2016 par les élus du Pays de Brest. Une réflexion engagée en 2022 pour aboutir à un "CLUSTER ALGUES BRETAGNE" avec pour projet la création d'une association dédiée afin de favoriser une large adhésion des entreprises et des acteurs publics et privés bretons.



FILIÈRE FORÊT-BOIS

Lancé le 8 juin 2022 à Landerneau en présence d'une centaine d'acteurs de la filière, l'accélérateur de compétences forêt-bois du Pays de Brest vise à "faire réseau" pour développer le bois d'œuvre (constructions et aménagements en bois) et une gestion forestière durable et productrice de bois en circuit court...

Ce programme d'actions est porté en partenariat par le Pôle métropolitain du Pays de Brest avec le soutien de l'Europe (fonds européen LEADER) et avec l'interprofession Fibois Bretagne, le Centre régional de la propriété forestière (CRPF), Fransylva 29, l'Office national des forêts (ONF) et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE 29).

Le port de l'Aber Wrac'h



NOMBRE DE BATEAUX VISITEURS
DE MAI À FIN OCTOBRE 2022

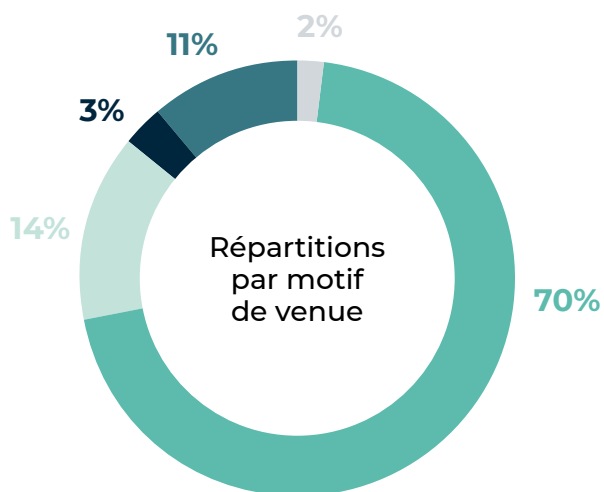
	2021	2022	Delta
Bateaux	3 331	3 640	+ 9,28%
Nuitées	10 990	9 199	+ 16,30%



- France • 67%
- Royaume Uni • 12%
- Pays-Bas • 7%
- Belgique • 3%
- Allemagne • 6%
- Autres nationalités • 5%

LES SOLIDARITÉS

L'accès aux droits



- Accès à un ordinateur en libre service
- Accompagnement individuel
- Demandes d'informations générales
- Participation à un atelier
- Rendez-vous avec un partenaire (dont permanences)

L'ESPACE FRANCE SERVICES

Les dates à retenir

4 juillet : ouverture site de Plabennec

8 juillet : obtention de la labellisation

10 novembre : ouverture antenne de Lannilis

Bilan de l'activité

(du 18 juillet au 31 décembre 22)

Âges

TRANCHE	NOMBRE	%
Moins de 18 ans	3	0,5
Entre 18 et 26 ans	19	3
Entre 27 et 45 ans	56	8,9
Entre 45 et 55 ans	123	19,5
Entre 55 et 62 ans	172	40,8
Plus de 62 ans	257	40,8
Total	630	100
Info. non communiquées	298	

Typologie

TRANCHE	NOMBRE	%
Homme	273	41,7
Femme	381	58,3
Total	654	100
Info. non communiquées	274	

Evènement organisés par la France Service et ses partenaires

Deux réunions de présentation :

28 et 30 novembre 2022, respectivement à Lannilis et Plabennec : **13 et 7 participants**.

Ces temps de présentation étaient dédiés aux agents des mairies et élus aux affaires sociales



Les Portes Ouvertes du 3 au 7 octobre 2022 :

- 🟢 Petit-déjeuner France Services
- 🟢 Rencontre avec La Mission Locale et Tinergie
- 🟢 Atelier “Je crée mon adresse mail”

La Maison de l’Emploi

LE POINT ACCUEIL EMPLOI

C’est, comme son nom l’indique, le premier interlocuteur des personnes qui s’adressent à cette structure. La conseillère emploi accueille tout public désireux de recevoir toute aide concernant la recherche d’un emploi, un projet de formation ou la situation professionnelle (salarié, étudiant, congé parental, congé maladie etc.). Les entreprises peuvent déposer leurs offres d’emplois directement auprès du service.

ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS AUTOUR DE L’EMPLOI

En partenariat avec les agences d’intérim



Un escape game avec ACTUAL le 31 mars 2022



Le Crit Job Tour le 5 avril 2022

En partenariat avec la Direction
Mobilité de Don Bosco



En partenariat avec la coordination
Enfance-Jeunesse du Pays des Abers



Le **Bus de l'Emploi** a sillonné le Pays des Abers de juin à novembre 2022 à la rencontre des habitants des 13 communes du territoire.

Une douzaine de jeunes ont participé le jeudi 3 novembre 2022 à la réunion sur le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur d'accueil collectif de mineurs (Bafa).

D'autres événements telles que les jobs dating et visites d'entreprises en partenariat avec Pôle Emploi, les agences d'intérim et les entreprises du territoire ont été organisés tout au long de l'année.

LES DONNÉES EMPLOIS

En chiffres

264

OFFRES D'EMPLOIS
ENREGISTRÉES

↘ BAISSÉ DE 8%
DES DEMANDEURS
D'EMPLOIS EN FIN
DE MOIS (DEFM) DE
CATÉGORIE ABC

6,9 %

DE TAUX DE CHÔMAGE DANS LA ZONE D'EMPLOI
DE BREST EN 2022

2 502

DEMANDEURS D'EMPLOIS
EN FIN DE MOIS SUR LE
PAYS DES ABERS

5,9 %

EN BRETAGNE
(SOURCE : INSEE)

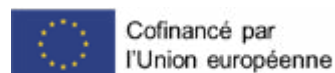
DÉFI-EMPLOI – PLIE

Le Pays des Abers porte depuis plus de 20 ans une action PLIE. Depuis 2019, elle se traduit par l'emploi d'une Référente de Parcours (RP) à la Maison de l'Emploi du Pays des Abers. Ce poste est financé en partie par le Fonds Social Européen (FSE).

La RP a pour mission de favoriser et de mettre en place les moyens permettant l'accès à un emploi durable et/ou à une formation qualifiante conformément au fonctionnement du dispositif du PLIE.

Ainsi, sa mission se décline autour de 4 axes d'intervention spécifiques :

- 1 Accueil, entretien-projet individuel des personnes relevant du PLIE,
- 2 Accompagnement individualisé et suivi du parcours de retour à l'emploi et à la formation,
- 3 Accompagnements collectifs,
- 4 Médiation entre participants et employeurs : prospection d'emplois, mise en relation et suivi dans l'emploi et en formation.



En chiffres

45

**PERSONNES
ACCOMPAGNÉES SUR
L'ANNÉE**

**dont 23 nouveaux entrants
et 10 personnes sorties sur
emploi durable dont la moitié
bénéficiaire des minimas
sociaux**

VOUS RECHERCHER UN EMPLOI, UN STAGE? VOUS SOUHAITEZ DÉCOUVRIR DE NOUVEAUX MÉTIERS?

Café rencontre habitant.e.s - entreprises

Venez rencontrer et échanger avec les entreprises dans un cadre bienveillant et convivial.

SILL – Agroalimentaire
CDG29 – Métiers de la fonction publique
ADMR DES 2 ABERS – Aide à la personne
TALEC – Bâtiment Travaux Publics
MAISON ST JOSEPH – Secteur Médico-social
AUBERGE DU PONT – Restauration

Le jeudi 2 juin 2022
De 13h45 à 17h
Salle culturelle La Forge à Plouvien

Renseignements et inscriptions
Maison de l'Emploi du Pays des Abers - 02 96 85 80 19
PLIE - Fanny SICHÉ - 02 96 85 80 19



Café rencontre 2 juin 2022 à Plouvien

7 entreprises présentes qui ont pu rencontrer une cinquantaine de chercheurs d'emploi.

Matinales/visites d'entreprises : ALGAIA le 24 mars 2022 et LIDL le 18 mai 2022


Les personnes ont pu rencontrer directement les recruteurs, découvrir les postes et visiter les entreprises.

Des partenariats avec Pôle Emploi pour présenter l'offre de services auprès des demandeurs d'emploi tout au long de l'année.

L'habitat solidaire

LES LOGEMENTS D'INSERTION

Des bailleurs sociaux mettent à disposition 2 logements d'insertion :

 T2 Plabennec / Finistère Habitat

 T3 Lannilis / Armorique Habitat

LES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

 AAGDV de Plouguerneau

Le terrain de Plouguerneau comporte 8 emplacements d'environ 220 m² de 2 places de caravanes soit 16 places.

En février 2022, la gestion de l'aire a été confiée à VAGO, organisme gérant déjà pour le compte de la communauté de communes l'aire de Plabennec.

La fréquentation de l'aire en 2022 est encore très faible : 3 emplacements occupés au mois d'août et septembre.

 AAGDV de Plabennec

Le terrain de Plabennec comporte 11 emplacements familiaux de 150 m² de 2 places de caravanes et une place de 75 m² soit 23 places.

La gestion est confiée à VAGO dans le cadre d'un marché de prestation de services renouvelé en février 2022.

Depuis la crise sanitaire, le montant des impayés ne cesse d'augmenter.

La fréquentation de l'aire a augmenté en 2022 pour atteindre 54 % (45.9% en 2021).

LES SYSTÈMES D'INFORMATIONS

Le Système d'Information Géographique

Il a pour but de compiler, gérer et exploiter des informations géographiques contribuant à la gestion de l'espace et au bon exercice des compétences communautaires. Outil transversal, à la disposition de l'ensemble des services utilisant ou produisant des données géographiques pour matérialiser les connaissances "terrain" comme la gestion des réseaux humides, du bocage, des bassins versants, l'urbanisme, l'aménagement, l'activité des services techniques.

LE SIG COMMUNAUTAIRE

La sollicitation des communes est constante et conforte l'intérêt d'un SIG communautaire.

DES PROJETS SIG

L'adressage

La finalité de la démarche est la certification et la publication des données dans les bases nationales.

21 227 points adresse sont référencées sur le territoire dont plus de **80%** sont certifiées ou sur le point de l'être.

L'observatoire du foncier

La Communauté de Communes souhaite créer un observatoire du foncier à l'échelle du territoire afin de se doter d'un outil de connaissance et de suivi de l'évolution du foncier intercommunal dans l'optique de la mise en œuvre d'une stratégie foncière adaptée.

Dans ce cadre, une alternance en géomatique a été retenue sur l'année scolaire 2022/2023.

La Gestion des espaces verts

Le service SIG en collaboration avec le G4DEC et le GéoPays de Brest a donc créé un modèle de données et une application web de cartographie afin de mettre en place une gestion différenciée des espaces verts communaux et communautaires dans le cadre du programme Destination zéro déchet vert.

Des outils SIG au service des politiques communautaires

Les services sont accompagnés par le SIG sur les projets :

- le référencement des ouvrages et équipements de l'Eau et de l'assainissement
- des itinéraires de randonnée et de leurs diverses composantes
- le PLUi
- l'instruction des autorisations d'urbanisme
- la gestion foncière
- le bocage...

D'autres travaux ont été menés tout au long de l'année.

Autres actions

• LES RÉSEAUX HUMIDES

Mise à jour quotidienne, remontée d'informations terrain, saisie des travaux en régie, recollement des chantiers prestataires.

1 766 Km de canalisations (AEP, EU et EPL) ainsi que tous les éléments constituant le réseau, plus de 500 000 objets géographiques

Suite au déploiement d'outils cartographiques nomades (consultation SIG sur tablettes), le service SIG a mis en œuvre un outil de relevé de précision afin d'assurer le recollement en classe de précision A des travaux réalisés en régie.

• GESTION DES SENTIERS DE RANDONNÉE

L'objectif est de recenser l'ensemble des sentiers de randonnées et leurs caractéristiques. L'outil développé permet également d'associer un ensemble de données utiles sur les travaux à faire ou encore sur les particularités patrimoniales se trouvant à proximité des sentiers.

Le service informatique

LA PROTECTION DES DONNÉES

Le Règlement Général de la Protection de la Donnée a fait l'objet d'une mutualisation à l'échelle du Pays des Abers

Au quotidien, un rappel aux agents des règles en terme de données personnelles hébergées dans les SI mais aussi d'apporter des conseils dans l'élaboration des nouveaux projets.

Le service informatique est un intermédiaire entre les services communautaires et le délégué à la protection des données (CDG).

LES SYSTÈMES D'INFORMATIONS ET DE COMMUNICATION

En 2022, la CCPA a poursuivi le renforcement et l'extension de son infrastructure informatique. Un logiciel de gestion a été déployé permettant de répertorier et administrer l'ensemble des équipements informatiques.

CYBERSÉCURITÉ

Plusieurs collectivités ont subi des attaques visant leur infrastructure et mettant à mal leur fonctionnement quotidien. Le service informatique est encadré et accompagné par l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information.

BRETAGNE TRÈS HAUT DÉBIT

Les travaux de la Phase 1 sont achevés et les adresses concernées sont éligibles. Les études pour le déploiement de Phase 2 sont également terminées et les travaux ont commencé, elle sera achevée fin 2023.

Le détail du déploiement est accessible sur internet en scannant le QR code :



En chiffres

3 151
FOYERS ÉQUIPÉS
ÉLIGIBLE À LA FIBRE

700 000 €
PAR AN DE VERSÉS AU PROFIT
DU PROGRAMME BTHD

06,

PÔLE EAU ET
ASSAINISSEMENT

PÔLE EAU

Le fonctionnement du pôle eau se fait en régie hormis la commune de Kersaint Plabennec. L'année 2022 a été l'année du démarrage du plan pluriannuel des investissements issus des conclusions du schéma directeur.

Les principales actions ont porté sur :

🔧 L'équilibre entre les besoins et les ressources

L'étude a montré la nécessité d'exploiter les ressources du Pays des Abers et de sanctuariser la production propre issue des ressources du territoire. Ce constat a été conforté par la crise liée à la sécheresse que l'on a connue en 2022.

🔧 La qualité de l'eau distribuée

Le Code de la santé publique impose une obligation de résultats en termes de qualité de l'eau distribuée. L'exigence est le souci du pays des Abers pour respecter ces obligations et passe par le renouvellement et la réduction du temps de séjour de l'eau dans le réseau de distribution.

🔧 La sécurisation et le maillage du territoire

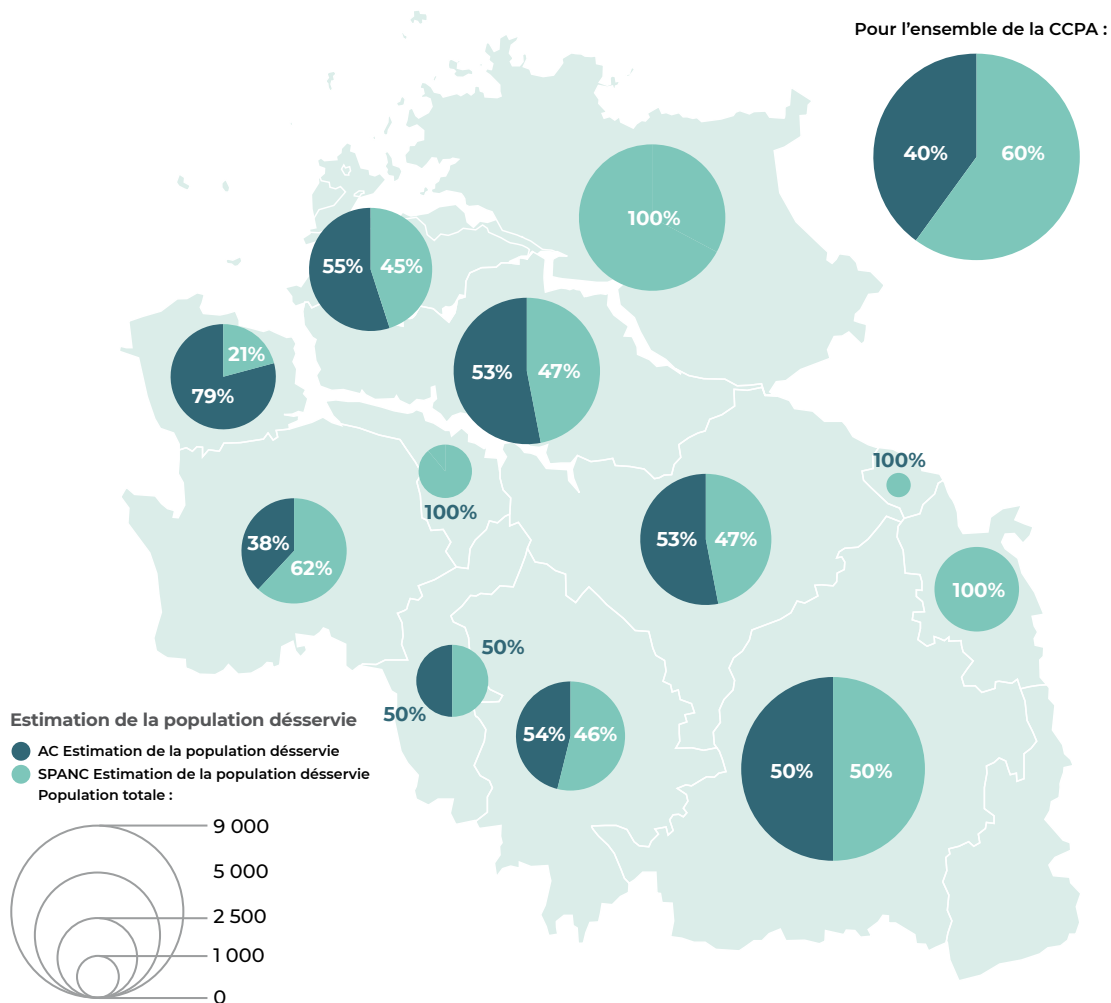
Il est nécessaire de sécuriser l'alimentation de l'ensemble des abonnés en cas de rupture de canalisations qui entraîneraient des coupures d'alimentation de longues durée. Cela passe par la mise en place de liaisons de distribution inter communale.

🔧 La sécurisation et l'optimisation des systèmes et du service

Les préconisations en matière d'exploitation et de maintenance sont quant à elles nombreuses car conduites à l'échelle intercommunale. Elles se composent notamment de la standardisation des ouvrages et des pratiques, de la mise en place de télégestion, de la constitution et de la tenue à jour des bases de données SIG et documentaires, sur l'ensemble du système d'alimentation en eau potable.

🔧 Le maintien d'un bon état du patrimoine

Une politique de renouvellement des réseaux d'eau potable est engagée à hauteur d'un renouvellement de 0.5 % jusqu'à la fin de la convergence tarifaire puis une évolution à 0.8% et 1% vers un horizon 2040. Ce niveau de renouvellement a été dépassé en 2022. Ces travaux doivent permettre de réduire les pertes qui oscillent entre 400 000 et un demi-million de m³. L'impact financier n'étant pas neutre.



En chiffres

16
RÉSERVOIRS

8
UNITÉS DE
PRODUCTION

804 km
DE RÉSEAUX

2 227
ABONNÉS
DOMESTIQUES

4
ABONNÉS NON
DOMESTIQUES

1 020 842 m³
DE VOLUME PRODUIT

1 504 492 m³
DE VOLUME IMPORTÉ

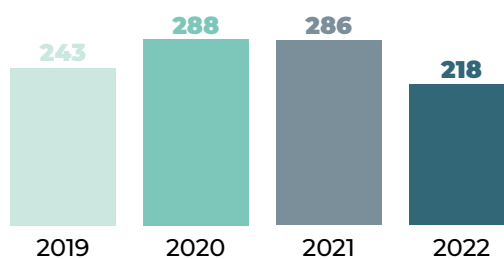
55 770 m³
DE VOLUME EXPORTÉ

1 821 121 m³
DE VOLUME VENDU AUX
ABONNÉS DOMESTIQUES

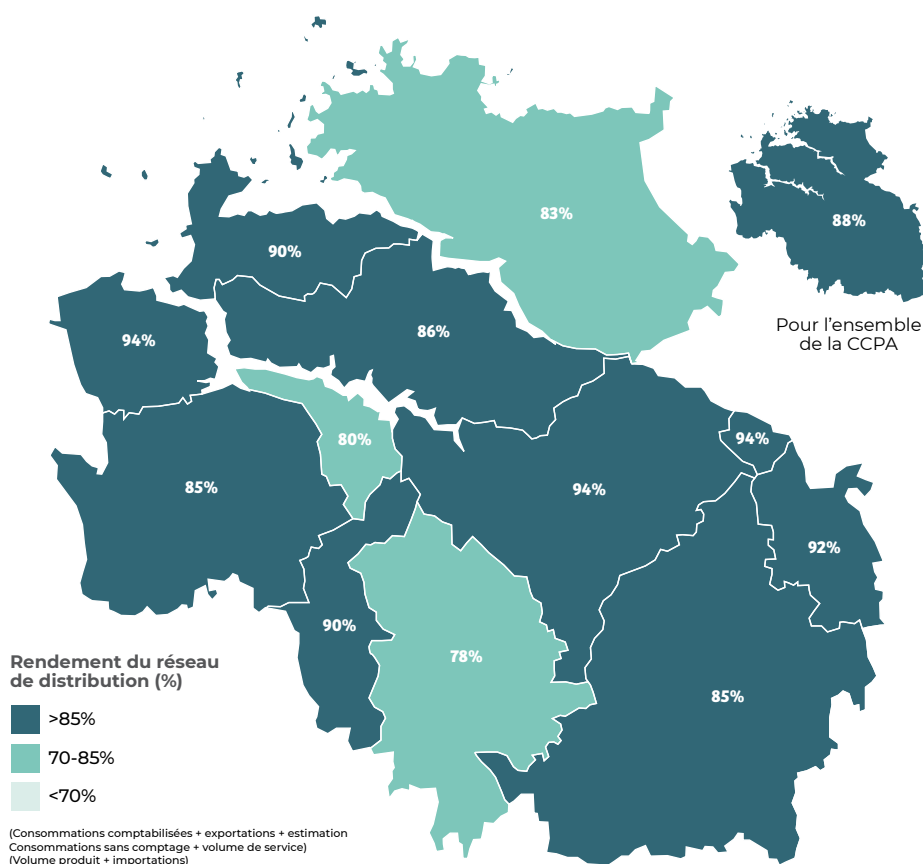
495 907 m³
DE VOLUME VENDU AUX
ABONNÉS NON DOMESTIQUES

Branchements AEP

Les services ont traité **1818 demandes entraînant 466 chantiers dont 218 nouveaux branchements.**

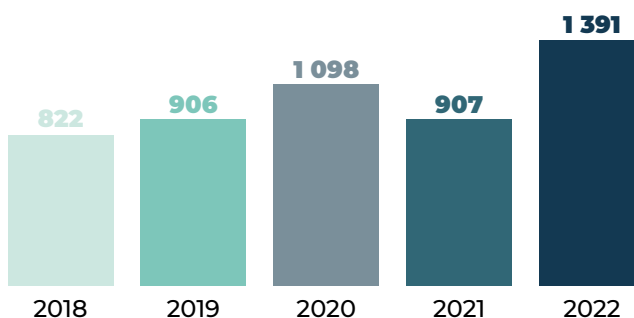


Une réduction des fuites permet l'amélioration du rendement et mécaniquement la réduction des achats d'eau, source d'économies sur le budget de fonctionnement. Le rendement sur l'ensemble du réseau de distribution a atteint 88 % et progresse par rapport aux années précédentes.



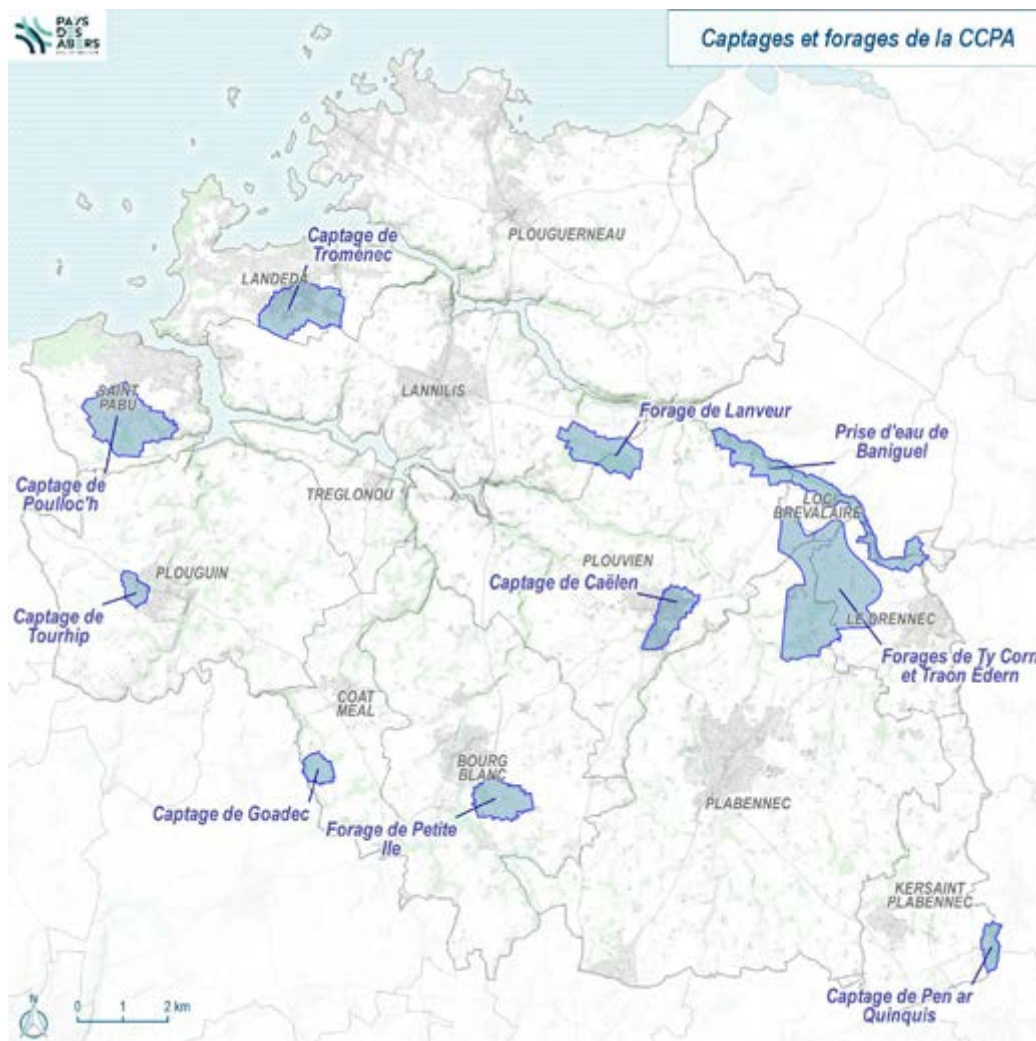
Nombre de compteurs changés

La politique de remplacement des compteurs d'eau se poursuit. La cible est le remplacement de 2000 compteurs par an. Si cet objectif n'est pas à ce jour atteint, la nombre de compteurs remplacés progresse.



Les trois grands faits marquants courant 2022 ont concernés la qualité de l'eau

Le premier a concerné le réexamen par l'ANSES de la métabolite métolachlore ESA. Le 30 septembre 2022, a conclu à sa non pertinence en termes de toxicité. Cet avis validé par l'ARS, permet à la CCPA d'éviter de se lancer dans des travaux de mises aux normes des usines d'eau potable. Ceux-ci avait été évalué par le bureau d'études IRH à 8.5 millions d'euros en investissement et à 630 000 euros en fonctionnement.



Le second fait marquant a concerné la réouverture temporaire du captage prioritaire de Traon Edern à Plabennec pour faire face à la crise liée à la sécheresse.

La procédure concernant ce captage reste en cours et devrait être finalisé en 2023.

L'autre captage prioritaire du territoire, celui de Troménec à Landéda a fait l'objet d'un diagnostic des pressions polluantes et d'une proposition d'un plan d'actions soumis à la DDTM. Celui-ci devra être engagé dans les prochains mois.

Le troisième fait marquant aura été la longue période de sécheresse lors du printemps et de l'été de l'année 2022. Des mesures de restrictions (points d'eau publics) ont été prises et une campagne de communication largement menée.

PÔLE ASSAINISSEMENT



Le fonctionnement du pôle assainissement du Pays des Abers se fait en régie sur l'ensemble des treize communes. Onze d'entre elles disposent d'un assainissement collectif ou semi-collectif.

Sur une population de **42 319 habitants**, l'estimation de la population desservie à l'assainissement collectif est de **13 113 abonnés**.

LES PRINCIPALES ACTIONS ONT PORTÉ SUR :

🔧 Sécuriser le fonctionnement et le maintien de l'assainissement

Les études menées dans le schéma directeur (test à la fumée, passage caméra) ont permis de prioriser les travaux de réhabilitation du réseau, en fonction de leur état plus ou moins critique. La sécurisation contre les déversements a été optimisée sur le réseau mais aussi sur les ouvrages.

🔧 Assurer la gestion patrimoniale

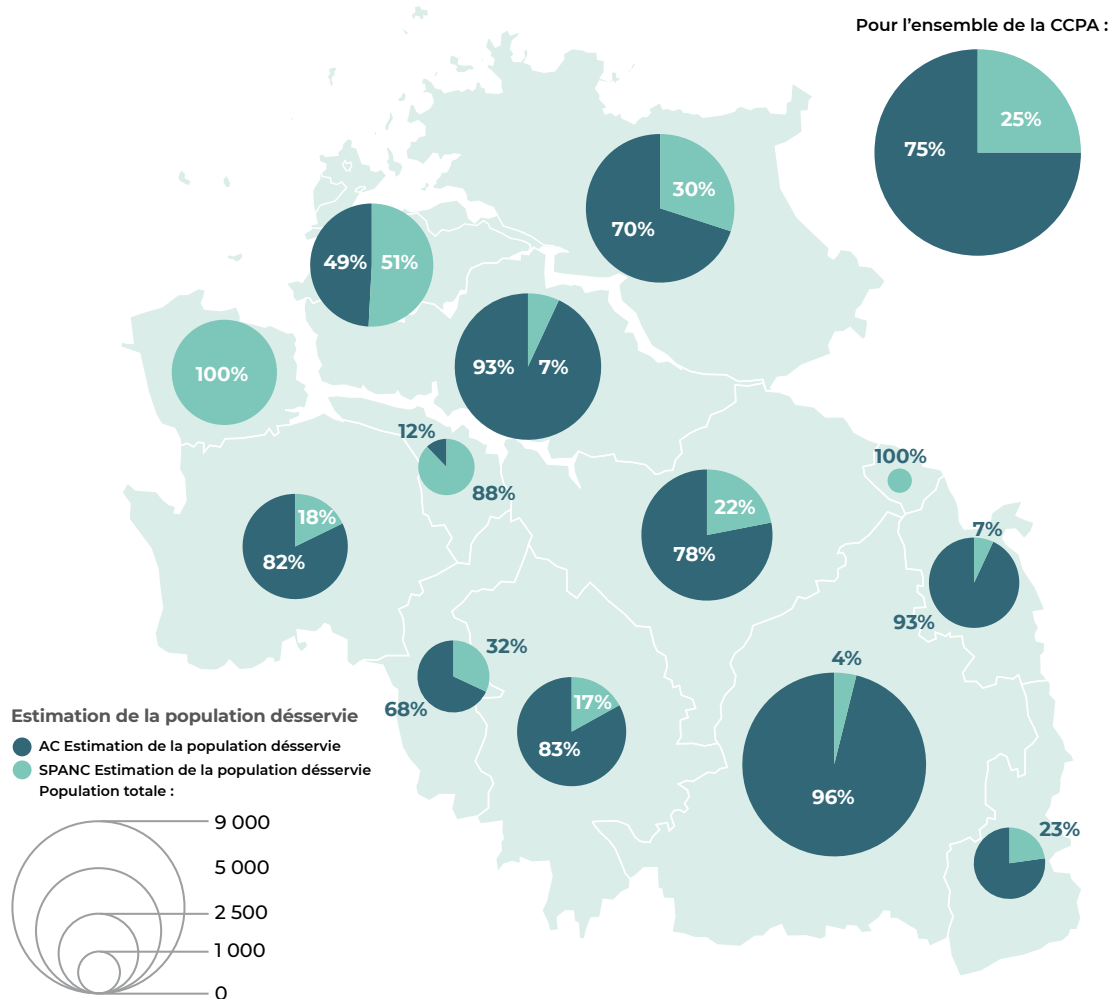
Pour le suivi du patrimoine réseaux, un rythme annuel d'inspections télévisées a été établi et intègre plusieurs besoins répondant à la fois à un objectif de gestion patrimoniale mais aussi au diagnostic permanent.

🔧 Garantir l'auto-surveillance et le diagnostic permanent

Le diagnostic permanent consiste dans la connaissance, en continu, du fonctionnement et de l'état structurel du système d'assainissement, de prévenir ou d'identifier dans les meilleurs délais les dysfonctionnements de ce système, de suivre et d'évaluer l'efficacité des actions préventives ou correctrices engagées, enfin d'exploiter le système d'assainissement dans une logique d'amélioration continue.

🔧 Le maintien d'un bon état du patrimoine

Une politique de renouvellement des réseaux d'eau usées est engagée à hauteur d'un renouvellement de 0.8 % jusqu'à la fin de la convergence tarifaire (en 2026).



Les équipements du Pays des Abers c'est :

9
STATIONS
D'ÉPURATIONS

60
POSTES DE
RELÈVEMENT

243.7 km
DE RÉSEAUX

32 018
PERSONNES DESSERVIES
PAR LE RÉSEAU
COLLECTIF

10 421
PERSONNES DESSERVIES
PAR LES RÉSEAUX NON
COLLECTIF

1 096 577 m³
COLLECTÉS ET FACTURÉS

L'assainissement collectif

Le pays des Abers a lancé des investissements sur les communes qui connaissent de très fortes infiltrations d'eaux parasites dans leurs réseaux (2900 ml de réseaux d'assainissement ont été remplacés ou réhabilités soit 0.77%). Les travaux de sécurisation et d'amélioration des ouvrages ont été menés.

Les faits saillants ont été :

- 🔧 La fin de la mise en place d'équipement de surveillance sur l'ensemble des sites et plus particulièrement ceux classés à risques.
- 🔧 Le remplacement et le renforcement des groupes de pompes sur les postes principaux de Plouguerneau.
- 🔧 La réhabilitation du poste de relevage de la Sapinière à Bourg-Blanc.
- 🔧 La déconnexion effective de la zone de Penhoat vers la métropole.
- 🔧 L'amélioration et la sécurisation autour des sites d'assainissement

Les branchements d'eaux usées au nombre de 48 pour l'année 2022 et sont souvent menés conjointement aux travaux d'eau potable.

Le contrôle des assainissements collectifs au nombre de 362 pour l'année 2022 est en progression au regard de l'activité 2021 ce qui démontre la vitalité de l'activité immobilière.

L'assainissement non collectif

L'activité du SPANC repart avec une dynamique positive dès la fin d'année 2021.

La périodicité des contrôles a été fixée à 10 ans sur le territoire (règlement du SPANC mis à jour en 2017). Ces contrôles périodiques des ouvrages d'ANC concernent toutes les installations neuves, réhabilitées ou existantes.

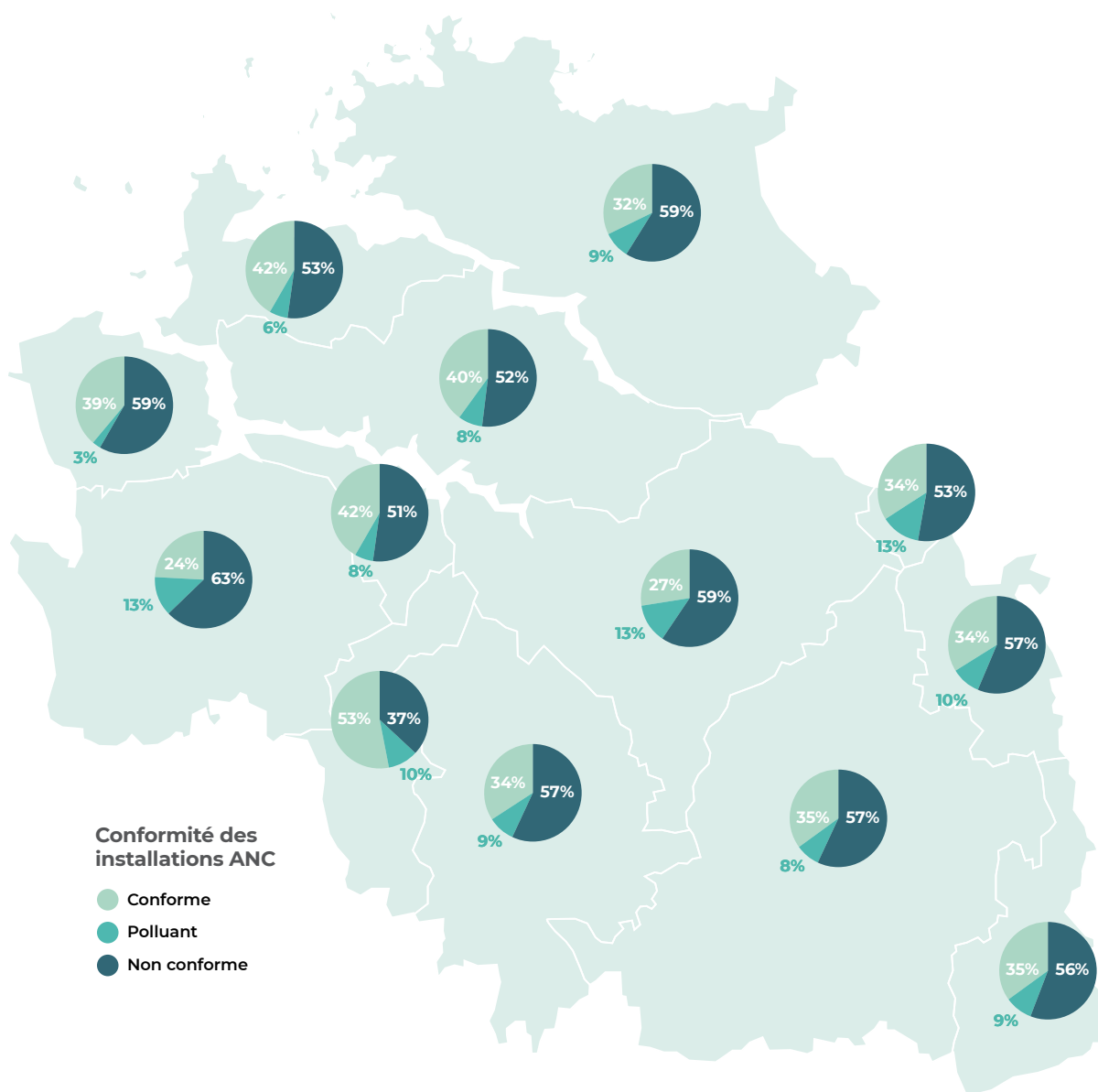
L'objectif de ces contrôles est de s'assurer que :

- 🔧 L'installation est bien entretenue
- 🔧 L'installation n'entraîne pas de pollution des eaux ou des milieux aquatiques et/ou ne porte pas atteinte à la salubrité publique.

Le nombre de contrôles "diagnostics" en 2022 s'élève à 744 (620 en 2021) répartis comme suit :

- 🔧 597 contrôles dans le cadre du suivi périodique (439 en 2021) ;
- 🔧 147 contrôles dans le cadre de ventes (181 en 2021)

Le taux de conformité est estimé à 92% (36 % d'ANC conformes et 56 % de non conformes). Ce chiffre est à prendre avec encore quelques réserves étant donné les difficultés rencontrées sur le logiciel de suivi du SPANC et la base de données associées.





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES ABERS

Hôtel de communauté / 58 avenue de Waltenhofen / 29860 Plabennec
www.paysdesabers.bzh